

HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS DE ZÉRALDA TEBBOUNE AU CHEVET DES BLESSÉS VICTIMES DES INCENDIES

Page 08



CAP

DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

HADJ
TIRAGE AU SORT
EXCEPTIONNEL
POUR 2.000 CARNETS

Page 07

DES MEDIAS FRANÇAIS DE PROPAGANDE SE
PRÉPARENT À DÉFENDRE AISSOU
**Une opération de propagande
éculée et stérile**

Page 07

TF1

SUITE AUX ÉVÉNEMENTS AYANT EU LIEU À NIAMEY



L'Algérie
exprime sa
"pleine
solidarité"
avec le Niger

Page 07

POUR VENIR EN AIDE AUX SINISTRÉS



LES ALGÉRIENS SE MOBILISENT

Page 09

CHIRURGIE VASCULAIRE À L'EHU D'ORAN

Plus de 950 interventions par an pour réduire le recours aux soins à l'étranger

Habib Benaouda

L'établissement hospitalier du 1er Novembre 1954 d'Oran renforce ses capacités dans le domaine de la chirurgie artérielle et vasculaire. Avec plus de 950 interventions réalisées chaque année, le service prend désormais en charge des pathologies complexes qui nécessitaient auparavant, dans certains cas, une évacuation sanitaire à l'étranger. Cette activité soutenue traduit, selon des sources médicales, la montée en puissance de la chirurgie vasculaire au sein de l'établissement, portée à la fois par la modernisation des équipements et par l'expérience acquise par les équipes médicales algériennes. Les nouvelles techniques permettent aujourd'hui d'aborder des cas complexes selon des protocoles thérapeutiques modernes et de

limiter le recours aux interventions conventionnelles. Le service accueille par ailleurs des patients provenant de plusieurs régions du pays, au-delà d'Oran et des wilayas limitrophes. Une évolution qui témoigne, selon les mêmes sources, de la confiance grandissante accordée aux compétences humaines et aux moyens techniques disponibles au sein de l'EHU. Parmi les pathologies prises en charge figurent notamment les varices, les obstructions et les anévrismes artériels. Le recours à des techniques moins invasives permet, dans certains cas, de réduire le traumatisme chirurgical, les douleurs postopératoires ainsi que la durée de récupération. Le service affiche également des résultats positifs dans la création de fistules artério-veineuses destinées aux patients souffrant d'insuffisance rénale et nécessitant une hémodialyse. Cette prise en charge

constitue un élément essentiel du parcours thérapeutique de ces patients. La gestion des urgences vasculaires demeure, en outre, une priorité, en raison de la nécessité d'intervenir rapidement face à des pathologies susceptibles d'entraîner des complications graves. Au-delà de l'activité chirurgicale, le secteur s'oriente vers une meilleure connaissance des besoins sanitaires à l'échelle nationale, à travers l'amélioration du recensement des pathologies en coordination avec les structures de santé, les médecins généralistes et la sécurité sociale. Cette démarche accompagne le processus de numérisation du secteur et la mise en place progressive d'une carte numérique du patient. À terme, l'objectif est d'améliorer le suivi médical, d'optimiser l'utilisation des ressources et de contribuer à réduire davantage le recours aux soins à l'étranger.

DOSSIER MÉDICAL ÉLECTRONIQUE

Journée de formation à l'EPH Mohamed Belaska

Djamila M

Une journée de formation et d'application consacrée au dossier médical électronique (DME) s'est tenue avant-hier à l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Belaska, à haï Nedjma (Chteïbo), au profit d'ingénieurs et de techniciens en informatique de plusieurs établissements de santé de la région Ouest. Organisée sous la supervision de Kaci Abdallah, directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, cette rencontre intervient dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaouden, visant à accélérer la numérisation du secteur et à moderniser les modes de gestion et de travail dans les structures sanitaires. Des spécialistes représentant les wi-

layas de Mostaganem, Mascara, Aïn Témouchent, Relizane et Chlef, ainsi que le CHU de Sidi Bel Abbès, ont participé à cette session. L'objectif était de renforcer la maîtrise du système DME et d'accompagner son déploiement dans les établissements de santé.

Consolider les compétences techniques

Encadrée par Bekouche Dahbia, chargée de la numérisation à l'échelle de la wilaya et de la région, avec la participation de l'équipe régionale spécialisée dans le DME, la formation a porté sur les modalités de fonctionnement du système et son utilisation optimale. Des explications techniques et un accompagnement pratique ont également été proposés aux participants. La rencontre a constitué un espace d'échange d'expériences entre les spécialistes, leur permettant d'aborder les difficultés techniques rencontrées sur le terrain et

d'examiner les moyens d'améliorer les performances du dispositif et d'en garantir une utilisation efficace et durable.

Un outil au service de la modernisation

Les participants ont souligné le rôle central du dossier médical électronique dans la modernisation du système de santé. Le dispositif permet notamment d'organiser et de sécuriser les données médicales, de faciliter l'accès aux informations des patients et d'améliorer la coordination entre les différents services et structures sanitaires. Sa généralisation devrait également réduire le recours aux documents papier, optimiser l'exploitation des données de santé et contribuer à améliorer l'efficacité des prestations. Des données structurées et rapidement accessibles constituent, en outre, un appui important à la prise de décision.

INCENDIES

La Conservation des forêts renforce l'alerte précoce et l'intervention

S Hadjar

À l'approche de la fin de l'été et du début de l'automne, période particulièrement sensible pour le couvert végétal, la Conservation des forêts de la wilaya d'Oran renforce son dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Une vigilance accrue est ainsi maintenue sur les principaux massifs forestiers de la wilaya afin de prévenir tout départ de feu et de garantir une intervention rapide en cas de sinistre.

Dans ce cadre, le conservateur des forêts de la wilaya d'Oran, Kerbouaa Abdelghani, a effectué une tournée de contrôle auprès des équipes d'intervention de première ligne déployées au niveau des forêts de la wilaya. Cette

opération de terrain a notamment permis d'évaluer le niveau de préparation du dispositif, tant sur le plan humain que matériel.

La surveillance permanente constitue l'un des principaux maillons de ce dispositif. Les agents affectés aux tours de guet sont mobilisés pour assurer une veille continue sur les espaces forestiers et permettre la détection précoce de tout départ de feu. L'objectif est de réduire au maximum le délai entre l'apparition d'un incendie et l'engagement des premières équipes d'intervention. Cette mobilisation intervient dans un contexte où la fin de la saison estivale demeure une phase délicate pour les espaces boisés. La sécheresse persistante de la végétation et les fortes fréquentations enregistrées durant la période estivale peuvent accroître

les risques de départs de feu, d'où l'importance d'une surveillance soutenue et d'une coordination efficace des moyens d'intervention. Au-delà du dispositif institutionnel, la Conservation des forêts insiste également sur le rôle déterminant des citoyens dans la préservation du patrimoine forestier. Elle appelle les usagers des espaces boisés à éviter tout comportement susceptible de provoquer un incendie et à faire preuve d'une vigilance particulière lors de leurs déplacements en forêt. En cas de constat d'un départ de feu, un signalement immédiat est recommandé afin de permettre aux équipes compétentes d'intervenir dans les meilleurs délais. Les citoyens sont invités à utiliser le numéro vert 1070 pour transmettre toute alerte.

AÏN EL TURCK Le foncier public sous haute surveillance

Toufik K

La lutte contre les constructions illégales se poursuit avec une attention particulière portée aux zones littorales de la wilaya d'Oran. À Aïn El Turck, les services de la commune, appuyés par ceux de la sûreté de daïra, sont intervenus vendredi au quartier Es-Salehine pour interrompre des travaux de construction entrepris sans autorisation.

L'opération a conduit à l'interpellation de quatre personnes, soupçonnées d'avoir porté atteinte au domaine de l'État en procédant à l'édification d'une construction sans titre ni autorisation. Les concernés ont été transférés au centre de sécurité de la daïra afin de permettre l'accomplissement des procédures légales, avant leur présentation devant la justice.

Au-delà de cette intervention ponctuelle, l'opération traduit la volonté des autorités locales de renforcer le contrôle de l'occupation du foncier public et de contenir un phénomène qui constitue un véritable enjeu en matière d'aménagement urbain. La multiplication de constructions réalisées en dehors des procédures réglementaires peut, en effet, compliquer la maîtrise de l'espace, favoriser l'occupation illégale des terrains et porter atteinte à des emprises relevant du domaine de l'État.

Dans cette perspective, les services communaux sont appelés à intensifier les opérations de contrôle et à intervenir dès la constatation de travaux engagés sans les autorisations requises. La coordination avec les services de sécurité constitue également un volet essentiel de ces actions, notamment lorsque les infractions constatées donnent lieu à des procédures judiciaires.

À Aïn El Turck, commune à forte vocation touristique et balnéaire, la préservation du foncier revêt une importance particulière. La pression exercée sur les espaces littoraux rend nécessaire un suivi régulier des occupations et des nouvelles constructions, afin d'éviter que des implantations illégales ne s'enracinent et ne deviennent plus difficiles à traiter. L'intervention menée à Es-Salehine s'inscrit ainsi dans une démarche plus large de protection du domaine de l'État et de respect des règles d'urbanisme. Elle fait suite aux instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a réaffirmé la nécessité de lutter contre les constructions anarchiques et de préserver les terres relevant du patrimoine public.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ONJA

Vers un observatoire national contre la désinformation



Meriem B

La première Université d'été de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) s'est achevée samedi à Oran avec une série de recommandations destinées à renforcer la capacité des médias nationaux à faire face à la désinformation, aux contenus manipulés et aux nouvelles formes de « guerre des récits ».

Organisée du 27 au 29 août sous le thème « Les médias nationaux face aux guerres des récits », cette première édition a réuni journalistes, professionnels des médias, universitaires et spécialistes de l'information et de la communication autour des profondes mutations que connaît l'écosystème médiatique sous l'effet du numérique et de l'intelligence artificielle.

Lues lors de la cérémonie de clôture par le président de l'ONJA, Slimane Abdouche, les recommandations dessinent une même ligne directrice : ne plus attendre que la rumeur ou le contenu manipulé s'installe dans l'espace public pour y répondre, mais renforcer la capacité des médias à anticiper, vérifier et produire une information fiable. Parmi les principales propositions figure la création d'un observatoire national consacré à la désinformation et aux guerres des récits. Conçu comme une structure permanente, il devrait associer journalistes, universitaires et experts des médias, de la communication, des technologies, des données et de la sécurité numérique. Il aurait notamment pour mission de surveiller les contenus trompeurs, d'en identifier les sources et d'analyser leurs mécanismes de propagation. Les participants préconisent également la mise en place d'un « radar national » des fake news, chargé de détecter, signaler et déconstruire les informations fausses, erronées ou fabriquées. L'objectif est clairement affiché : passer d'une culture du démenti à une véritable politique d'anticipation.

« Occuper le terrain » de l'information

Cette évolution suppose, selon les recommandations, de renforcer la production de contenus explicatifs, analytiques et documentés. Les médias sont ainsi appelés à « occuper le terrain » en apportant rapidement au public des informations vérifiées, contextualisées et accessibles, notamment sur les questions d'intérêt national. La formation des journalistes constitue, dans ce dispositif, un autre axe majeur. La vérification numérique devrait être davantage intégrée à la formation initiale et continue, avec l'apprentissage des techniques d'authentification des images et des vidéos, l'identification des sources, l'analyse des comptes numériques ainsi que la vérification géographique et temporelle des contenus. Le journalisme de données figure également parmi les priorités, avec l'objectif de permettre aux professionnels de mieux exploiter les statistiques, chiffres et documents officiels pour les transformer en contenus journalistiques lisibles, fiables et vérifiables.

L'intelligence artificielle appelle, elle aussi, de nouvelles règles professionnelles.

Les participants ont plaidé pour une meilleure maîtrise des outils d'IA tout en alertant sur les risques liés aux contenus synthétiques, aux deepfakes et à leur utilisation à des fins de manipulation. Son intégration dans les pratiques journalistiques devra ainsi rester encadrée par les exigences de vérification, d'éthique et de responsabilité professionnelle.

Une présence numérique renforcée

Les recommandations préconisent par ailleurs une stratégie numérique plus offensive, fondée sur le développement de nouveaux formats et une présence accrue des médias sur les réseaux sociaux. Ceux-ci ne sauraient toutefois être assimilés automatiquement à des sources d'information : les contenus qui y circulent doivent être soumis aux mêmes exigences de vérification que toute autre information.

L'ONJA appelle également à développer une production médiatique nationale multilingue afin de toucher les publics au-delà des frontières et de mieux faire connaître l'Algérie, ses institutions, ses positions et ses atouts à travers des contenus professionnels et fondés sur les faits.

La coopération entre médias, université et centres de recherche devra, dans le même temps, être renforcée à travers des travaux communs consacrés à la désinformation, à l'intelligence artificielle, au journalisme de données et aux mutations de l'information numérique. Des réseaux professionnels de partage d'expériences sont également proposés entre les différents médias. Sur le plan déontologique, les participants réaffirment leur attachement à l'exactitude, à la vérification, à l'objectivité, au respect de la vie privée, des droits des personnes et du droit de réponse. Ils recommandent notamment l'élaboration d'une charte professionnelle consacrée au traitement des informations non confirmées, depuis leur vérification jusqu'à leur publication et, le cas échéant, leur correction.

Vers un rendez-vous annuel

L'ONJA souhaite enfin inscrire l'Université d'été dans la durée en faisant de cette initiative un rendez-vous annuel. Des ateliers spécialisés devraient être organisés régulièrement autour de la vérification numérique, de l'intelligence artificielle, du journalisme de données, de la sécurité numérique et de la création de contenus.

Un guide professionnel du journaliste dans l'environnement numérique est également proposé.

Il devrait regrouper les règles et bonnes pratiques relatives à la vérification des informations, des images, des vidéos et des sources, ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle. Au-delà des outils, les recommandations mettent ainsi l'accent sur un enjeu central : restaurer et préserver la crédibilité de l'information journalistique dans un espace numérique où la vitesse de diffusion tend souvent à prendre le pas sur la vérification.

La clôture de cette première édition a également été marquée par l'expression de la solidarité de l'ONJA avec les familles des victimes des incendies ayant touché plusieurs régions du pays, notamment Jijel. L'organisation a, par ailleurs, renouvelé son soutien aux journalistes palestiniens confrontés à la guerre et rendu hommage à ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur métier. Elle a également exprimé sa solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines ainsi qu'avec les journalistes de la République arabe sahraouie démocratique.

DE AÏN EL BIA À JIJEL Le Croissant-Rouge intensifie son soutien aux victimes des incendies

Habib Benaouda

L'élan de solidarité en faveur des familles touchées par les incendies se poursuit dans la wilaya d'Oran. À Aïn El Bia, la section locale du Croissant-Rouge algérien a engagé une opération de collecte de dons destinés aux sinistrés, dans le cadre du dispositif de solidarité mis en place par la commission provisoire de wilaya du Croissant-Rouge algérien d'Oran. Cette mobilisation intervient au moment où plusieurs familles durement affectées par les incendies doivent faire face à la perte de biens et, pour certaines, de moyens de subsistance. Face à cette situation, citoyens, bienfaiteurs et bénévoles conjuguent leurs efforts pour apporter une aide concrète aux personnes touchées et contribuer à alléger leurs difficultés. À Aïn El Bia, la section locale assure la réception des différentes contributions avant leur acheminement vers les familles concernées. Denrées, produits de première nécessité et autres formes d'aide peuvent ainsi être intégrés à cette chaîne de solidarité. Les membres de la section et les bénévoles participent activement à l'organisation de l'opération, dans une démarche où chaque contribution, quelle que soit son importance, est considérée comme un geste de soutien aux sinistrés. Au-delà de sa dimension matérielle, cette mobilisation revêt une portée profondément humaine. Pour des familles confrontées aux conséquences d'une catastrophe, l'aide reçue représente aussi un message de soutien et la preuve qu'elles ne sont pas seules dans l'épreuve. La section locale du Croissant-Rouge algérien appelle ainsi les citoyens, les bienfaiteurs et toutes les personnes souhaitant contribuer à cet élan collectif à apporter leur soutien selon leurs possibilités. Les dons, même modestes, peuvent constituer une aide précieuse pour des familles ayant subi d'importantes pertes. L'opération de collecte reste ouverte au siège de la section locale du Croissant-Rouge algérien à Aïn El Bia. Elle devrait se poursuivre afin de renforcer les aides destinées aux familles sinistrées et d'élargir la mobilisation. De la wilaya d'Oran jusqu'à Jijel, cet élan traduit une solidarité qui dépasse les limites géographiques. Dans un contexte marqué par les incendies et leurs conséquences pour de nombreuses familles, la mobilisation citoyenne apparaît comme l'un des visages les plus concrets de l'entraide nationale.

PÈLERINAGE 2027

103 livrets de hadj attribués à Oran au titre de la liste supplémentaire

Sarah M

Une opération de tirage au sort dédiée aux citoyens âgés de 70 ans et plus, ayant déjà participé à dix reprises à la loterie du hadj sans être retenus, s'est déroulée samedi à Oran, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant octroi d'un quota supplémentaire pour le pèlerinage de 1448 de l'Hégire, correspondant à 2027.

La cérémonie s'est tenue dans la matinée à la salle des conférences de la mosquée-pôle Abdelhamid Ibn Badis, en présence de l'ensemble

des citoyennes et citoyens concernés. Placée sous la supervision de la Direction de la réglementation et des affaires générales de la wilaya d'Oran, l'opération s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses, avec pour objectif de garantir la transparence du tirage au sort. Sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene, les dispositions nécessaires ont été prises afin d'assurer le bon déroulement de cette opération et de permettre aux personnes concernées d'assister directement au processus de sélection. La wilaya d'Oran a ainsi bénéficié d'un quota supplémentaire de 103 livrets de hadj destinés à cette catégorie de ci-

toyens. Dix autres personnes ont, par ailleurs, été désignées sur la liste d'attente, conformément au dispositif arrêté pour cette opération. Cette mesure vise particulièrement les citoyens âgés de 70 ans et plus ayant accumulé dix participations à la loterie du hadj sans parvenir à décrocher leur place dans le quota ordinaire. Elle vient ainsi offrir une nouvelle possibilité à une catégorie de candidats dont l'attente s'est prolongée au fil des années. À l'issue du tirage, les autorités locales ont adressé leurs félicitations aux heureux bénéficiaires, leur souhaitant un pèlerinage accepté et un retour auprès de leurs familles en bonne santé.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

La bataille des récits, nouveau front géopolitique



Meriem B

La bataille autour du Sahara occidental ne se joue pas seulement sur les terrains diplomatique et politique. Elle se livre aussi dans l'espace informationnel, devenu un véritable champ de confrontation où la maîtrise des récits pèse de plus en plus sur les perceptions et l'opinion publique. C'est l'un des principaux enseignements de l'intervention de Nefai Ahmed Mohamed, journaliste et secrétaire général de l'Union générale des travailleurs sahraouis, lors de la première journée de l'Université d'été de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA), organisée à Oran sous le thème « Les médias nationaux face aux guerres des récits ».

Pour le responsable sahraoui, la puissance d'un récit ne se mesure ni à son volume ni à sa visibilité immédiate, mais à sa

capacité à résister aux manipulations et à l'épreuve du temps. « Les récits les plus forts ne sont pas les plus bruyants, mais ceux qui ont la capacité de résister », a-t-il souligné.

Le média, nouveau champ de confrontation

L'essor des réseaux sociaux, des algorithmes et des stratégies d'influence a profondément transformé le rôle des médias. Désormais, ceux-ci ne constituent plus seulement un « quatrième pouvoir », mais participent directement à la construction des perceptions, à l'orientation des débats et à la formation de l'opinion.

Dans ce nouvel environnement, Nefai Ahmed Mohamed appelle les médias à renforcer leurs capacités professionnelles et à investir pleinement les nouveaux espaces numériques, sans perdre de vue les fondamentaux du métier : vérifier, documenter et établir les faits. Il a, dans ce contexte, salué

l'initiative de l'ONAJ et rendu hommage à la presse algérienne, qu'il considère comme ayant historiquement accompagné les causes de libération et constitué de véritables « forteresses de la liberté ». Il a également salué les journalistes algériens qui ont contribué à porter la voix du peuple sahraoui.

Sahara occidental : l'accès à l'information au cœur de la bataille

Abordant directement la question sahraouie, le responsable a dénoncé les restrictions que, selon lui, subissent les journalistes et les délégations étrangères dans les territoires sahraouis. L'accès à l'information constitue, à ses yeux, un enjeu central dans cette bataille des récits. Rendant hommage aux journalistes et militants sahraouis détenus, il a estimé qu'ils « paient le prix de la parole libre ».

Face aux tentatives visant, selon lui, à brouiller les repères et à jouer « entre les lignes », il revendique une position sans ambiguïté : « Nos lignes sont claires, nos objectifs sont nobles et c'est sur cette base que nous avançons. » À travers son intervention, Nefai Ahmed Mohamed a ainsi placé le journalisme au cœur d'un rapport de force qui dépasse largement les frontières médiatiques. Pour lui, face aux récits fabriqués et aux stratégies d'influence, la crédibilité demeure la meilleure ligne de défense. En conclusion, il a adressé ses salutations aux journalistes sahraouis et réaffirmé sa conviction que la parole libre ne saurait être durablement étouffée : « On ne peut faire taire une voix tant que l'Algérie va bien. »

DR AHMED Bensaada

«Le journaliste algérien doit produire ses propres récits pour défendre le pays»

M. B

La guerre ne se joue plus seulement sur les champs de bataille. Elle se déploie désormais dans les esprits, les perceptions et les espaces numériques, où récits, images et données sont devenus des instruments d'influence. Face à cette mutation, le Dr Ahmed Bensaada appelle les journalistes algériens à dépasser une posture défensive pour investir pleinement le terrain de la production narrative.

Intervenant vendredi lors de la première journée de l'Université d'été organisée à Oran par l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA), sous le thème « Les médias nationaux face aux guerres des récits », le chercheur a livré à CapDz une analyse des nouvelles formes de la guerre informationnelle. « La guerre cognitive existe tous les jours », a-t-il averti, soulignant qu'elle peut s'exercer de manière diffuse à travers les réseaux sociaux, la

presse, la télévision et, désormais, les outils d'intelligence artificielle.

Passer de la réaction à la production

Pour Ahmed Bensaada, le big data et l'intelligence artificielle ont profondément renforcé les capacités de fabrication, de ciblage et de diffusion des récits. Les contenus peuvent désormais être adaptés aux comportements des publics et circuler à une vitesse inédite. Dans ce nouvel environnement, le journaliste ne peut plus se contenter de déconstruire les récits qui lui sont imposés. « Le journaliste algérien ne doit pas seulement défendre, mais doit posséder des récits pour défendre le pays », affirme-t-il. Cette démarche suppose, selon lui, de produire des récits fondés sur les faits, les archives, les données et une connaissance approfondie des enjeux nationaux, plutôt que de se limiter à une logique de réaction.

La preuve comme rempart

Le chercheur insiste particulièrement sur l'importance de la documentation dans les dos-

siers sensibles liés à l'histoire, à la mémoire, à l'identité, aux frontières ou à la souveraineté. Autant de terrains où des récits peuvent, selon lui, exploiter les fractures sociales et les clivages identitaires ou régionaux. Il cite notamment les questions liées à la guerre de Libération et à l'indépendance de l'Algérie, dont le traitement journalistique doit reposer sur des faits et des documents vérifiables. La même rigueur doit prévaloir dans les questions relatives aux frontières et à la géographie. Pour le journaliste, la maîtrise des sources devient ainsi une véritable arme professionnelle face aux tentatives de manipulation ou de réécriture des faits.

Pour une «cyber-armée» de la connaissance

Ahmed Bensaada plaide également pour une réponse collective et structurée. Saluant les initiatives de chercheurs, spécialistes et créateurs de contenus, il estime que la lutte contre les guerres cognitives ne peut reposer uniquement sur des efforts individuels. Il propose ainsi de réfléchir à la constitu-

tion d'une « cyber-armée » fondée non pas sur les armes conventionnelles, mais sur la connaissance, la recherche et la maîtrise technologique. Journalistes, historiens, chercheurs, spécialistes de géostratégie, informaticiens et experts de l'IA pourraient, selon cette vision, unir leurs compétences pour renforcer la capacité nationale d'analyse et de production de récits. Dans cette bataille informationnelle, la formation des journalistes apparaît dès lors comme une priorité. Le chercheur a salué l'initiative de l'ONJA, tout en appelant à multiplier les formations spécialisées, notamment en journalisme d'investigation et en géostratégie. À l'ère des réseaux sociaux, du big data et de l'intelligence artificielle, la maîtrise de l'information devient, pour lui, une dimension de la souveraineté. Le journaliste algérien doit ainsi être à la fois observateur, vérificateur, analyste et producteur de sens : ne plus seulement répondre aux récits, mais être capable de construire les siens.

DR MOHAMED DOUMIR :

« Être présents là où se trouve la jeunesse est devenu un devoir, pas un choix »

M. B

Le numérique est devenu un nouveau front pour les médias algériens. Face à la transformation rapide des habitudes de consommation de l'information, les médias sont appelés à repenser leur présence sur les plateformes digitales et à investir les espaces où se concentre désormais une large partie du jeune public.

Pour le chercheur, inventeur et créateur de contenu, Dr Mohamed Doumir, cette adaptation n'est plus facultative. « Être présents sur les plateformes où se trouve la jeunesse est devenu un devoir et non un choix », a-t-il déclaré à CapDz, en marge de la première journée de la première édition de l'Université d'été de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA), organisée à Oran sous le thème « Les médias nationaux face aux guerres des récits ».

Un nouvel espace de confrontation des récits

Pour Mohamed Doumir, l'enjeu dépasse largement la simple modernisation des outils de communication. Le paysage numérique constitue désormais un espace majeur de confrontation des récits, où les médias algériens doivent être capables de faire entendre leur voix face à une circulation massive de contenus, d'informations erronées et de récits qu'il qualifie d'hostiles et de mensongers. Selon lui, ces contenus peuvent contribuer à dégrader l'image des Algériens et à influencer les représentations, les perceptions et les orientations de la jeunesse. D'où l'urgence, estime-t-il, de jeter les bases d'une nouvelle approche médiatique intégrant pleinement les mutations technologiques et les changements profonds dans les comportements du public. Cette transformation doit concerner l'ensemble du secteur, de la presse écrite à l'audiovisuel, en passant par les médias numériques. Elle doit également, selon l'intervenant, favoriser la complémentarité entre les générations. L'expérience accumulée par les journalistes chevronnés doit pouvoir se conjuguer avec les pratiques et les nouveaux codes maîtrisés par les jeunes professionnels et créateurs de contenus.

Aller chercher le public sur son terrain

Mais pour Doumir, le véritable défi réside aussi dans le choix des espaces de diffusion. « L'objectif fondamental des médias est de fabriquer l'information et la conscience chez les gens », souligne-t-il, considérant que l'évolution des usages impose de suivre le public là où il se trouve. Il relève notamment la montée en puissance de TikTok, qui tend, selon son analyse, à supplanter Facebook dans les usages numériques d'une partie importante du public algérien. Une évolution qui impose aux institutions médiatiques, publiques comme privées, de développer des contenus adaptés à ces nouvelles plateformes. Le message de Mohamed Doumir est donc sans ambiguïté : dans la bataille contemporaine de l'information, produire un contenu de qualité ne suffit plus. Encore faut-il savoir où le diffuser, sous quelle forme et auprès de quel public. Pour les médias algériens, la conquête des nouveaux territoires numériques apparaît ainsi comme l'un des principaux défis de leur avenir.

TLEMCEN

Une émission radio pour sensibiliser à la brucellose



O.DEGUI

Dans le cadre de ses actions de prévention sanitaire, le Centre hospitalier universitaire de Tlemcen, sous la supervision de M. Mohamed Amri, di-

recteur de la Santé et de la Population de la wilaya, a organisé une émission radiophonique dédiée à la brucellose, également connue sous le nom de fièvre de Malte.

Animée par le professeur Brahimi Houria, chef du service des maladies infectieuses du

CHU, cette émission visait à informer le grand public sur les causes, les symptômes et les modes de transmission de cette maladie contagieuse, tout en prodiguant des conseils pratiques pour limiter sa propagation. La spécialiste a rappelé que la brucellose est due à la bactérie *Brucella*, transmise à l'humain par la consommation de lait ou de produits laitiers non pasteurisés, ou par contact direct avec des animaux infectés. Elle a également énuméré les principaux signes cliniques – fièvre, sueurs, fatigue, douleurs articulaires – et insisté sur l'importance d'un diagnostic médical précoce. Côté prévention, elle a recommandé la consommation de produits laitiers pasteurisés, le respect des règles d'hygiène dans les élevages et le port d'équipements de protection pour les professionnels exposés.

Animée par Mme Samira Bouali, cette émission a permis d'échanger directement avec les auditeurs et de répondre à leurs interrogations, renforçant ainsi la mission de sensibilisation menée par le CHU en partenariat avec la Direction de la santé.

SIDI BEL-ABBÈS

L'université Djillali Liabès franchit le cap des 160 projets innovants labellisés

B.H

L'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès a obtenu son 64e label « Projet Innovant » pour l'année universitaire 2025-2026, portant à 160 le nombre total de distinctions décernées à des projets émanant de l'établissement, ont annoncé les responsables de l'incubateur universitaire.

Ce nouveau label récompense un projet développé au sein du département de pharmacie de la faculté de médecine Taleb Mourad, illustrant l'engagement croissant des filières médicales et pharmaceutiques dans la valorisation de la recherche.

Selon Ahmed Allami, directeur de l'incubateur, cette performance est le résultat d'une stratégie d'accompagnement de proximité, conforme aux orientations du ministère de l'Enseignement supérieur visant à faire de l'université un moteur de l'économie nationale.

Il a salué la diversité et la qualité des projets portés par les étudiants et chercheurs, notamment dans les secteurs prioritaires comme la santé et l'industrie pharmaceutique, et a rappelé que l'incubateur continue de mobiliser moyens techniques et encadrement pour faciliter la transformation de ces idées en start-ups et micro-entreprises.

EL ARICHA

Les travaux de la zone industrielle atteignent 60 %

H.N

Les travaux d'aménagement de la zone industrielle d'El Aricha, située au sud de la wilaya de Tlemcen, ont atteint un taux d'avancement de 60 %, a indiqué Rachid Belkadi, directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Interrogé par la presse, il a précisé que les opérations en cours

concernent principalement les réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, ainsi que les voiries et l'éclairage public, pour un montant de 4,5 milliards de dinars. D'autres aménagements, internes et externes, sont programmés, notamment la distribution de gaz naturel et de fibre optique, ainsi que la construction de stations d'épuration et de réservoirs d'eau de grande capacité. Ces travaux

supplémentaires, estimés à 4 milliards de dinars, devraient être lancés dès l'obtention des financements nécessaires. S'étendant sur 300 hectares répartis en 318 lots, cette zone industrielle viendra renforcer le tissu économique local, aux côtés des zones de Chetouane (218 ha) et de Ben Damaou (103 ha). La wilaya dispose également de sept zones d'activités (148 ha) et de trois mini-zones (101 ha).

RELIZANE

Une récolte céréalière record de 1,05 million de quintaux

B.Y

La campagne de moisson-battage 2025-2026, récemment achevée dans la wilaya de Relizane, s'est soldée par une collecte exceptionnelle d'environ 1,05 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues. Ce chiffre, communiqué par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, marque une progression spectaculaire par rapport à la saison précédente, dont la production n'avait pas dépassé les 300 000 quintaux. Cette performance, saluée par les professionnels du secteur, confirme le potentiel agricole de la région et la réussite des mesures d'accompagnement mises en œuvre par les pouvoirs publics.

Selon Houcine Djebbar, chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique au sein de la DSA, cette récolte abondante a été réalisée sur une superficie totale de 88 000 hectares consacrée aux différentes variétés de céréales – blé dur, blé tendre, orge et avoine. L'explication principale de cette hausse réside dans les précipitations exceptionnellement généreuses enregistrées durant les mois de janvier et février 2026. Ces pluies, bien réparties dans le temps et dans l'espace, ont permis une recharge optimale des sols et ont favorisé le tallage des céréales, condition essentielle à l'obtention de rende-

ments élevés. Le rendement moyen s'est établi à 16 quintaux à l'hectare, un niveau très satisfaisant pour une région souvent soumise à des aléas climatiques. Mais ce sont surtout les performances des zones les plus productives qui retiennent l'attention : dans les localités de Mendès et Sidi M'hamed Ben Ali, les rendements ont atteint jusqu'à 60 quintaux à l'hectare, des chiffres qui rivalisent avec les meilleures terres céréalières du pays. Ces résultats témoignent de la qualité des sols, de l'adoption de semences améliorées et de l'application de techniques culturales modernes par les agriculteurs locaux.

Un renforcement significatif des capacités de stockage

Parallèlement à l'augmentation de la production, la wilaya de Relizane a bénéficié d'un plan de modernisation de ses infrastructures de stockage. Dans le cadre de la présente campagne agricole, six centres de stockage de proximité ont été mis en service, d'une capacité unitaire de 50 000 quintaux chacun. Implantés dans les communes de Sidi Khettab, Belassel Bouzegza, Had Chekala, Ouled Aïche et Sidi M'hamed Ben Ali, ces nouveaux entrepôts viennent s'ajouter aux infrastructures existantes et portent la capacité totale de stockage de la wilaya de 900 000 à 1,2 million de quintaux.

Pour assurer le bon déroulement des opé-

rations de moisson-battage, un important dispositif logistique a été déployé sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Les services agricoles ont mobilisé 324 moissonneuses-batteuses, 3 346 tracteurs, 629 presses à balles, 1 240 citernes et plus de 1 700 remorques, sans compter divers équipements complémentaires. Ce parc mécanique, renforcé par des équipes d'intervention rapide pour les pannes et l'entretien, a permis d'assurer la continuité des travaux dans des délais serrés, malgré l'étendue des surfaces à moissonner.

Les opérations de battage ont été coordonnées avec les deux coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) d'Oued Rhiau et de Relizane, qui ont centralisé la collecte et orienté les récoltes vers les centres de stockage en fonction des capacités disponibles. Un système de pesage et de contrôle qualité a été mis en place à chaque point de réception, garantissant la traçabilité et la transparence des transactions entre agriculteurs et coopératives. Les autorités locales envisagent déjà de capitaliser sur cette réussite pour lancer un programme de modernisation de la filière céréalière, incluant la formation continue des agriculteurs, l'extension des surfaces irriguées, l'introduction de variétés plus résistantes à la sécheresse, et le renforcement des mécanismes d'assurance récolte. Des contacts sont en cours avec l'Institut technique des

grandes cultures (ITGC) pour évaluer les performances des différentes variétés semées et identifier celles qui pourraient être recommandées à plus grande échelle. Les retombées de cette campagne ne se limitent pas au seul secteur agricole. L'abondance de la récolte a généré une activité intense dans les secteurs du transport, de la mécanique, de la location de matériel et de la main-d'œuvre saisonnière. Des centaines d'emplois temporaires ont été créés, notamment pour les conducteurs de machines, les ouvriers agricoles, les agents de contrôle et le personnel des centres de stockage. Ces revenus complémentaires ont profité à de nombreuses familles rurales, contribuant ainsi à la dynamisation de l'économie locale. En conclusion, la campagne céréalière 2025-2026 à Relizane restera comme une année de référence, tant par les volumes collectés que par la qualité des infrastructures mobilisées. Elle conforte la place de la wilaya dans le paysage agricole national et offre des perspectives encourageantes pour les saisons à venir, à condition que les efforts d'accompagnement et d'investissement se poursuivent. Les agriculteurs, les techniciens et les décideurs locaux sont désormais mobilisés pour transformer cette réussite ponctuelle en dynamique durable, au service de la souveraineté alimentaire et du développement rural.

KHENCHELA ET TISSEMSILT

Un renfort de 235 paramédicaux dans le secteur de la santé



R. M

Les secteurs de la santé dans les wilayas de Khenchela et Tissemsilt bénéficient d'un renforcement important de leurs ressources humaines, avec l'affectation ou le recrutement prochain de plus de 230 nouveaux paramédicaux. Cette opération vise à consolider les équipes soignantes, améliorer la continuité des soins et renforcer la prise en charge des patients à travers les différentes structures sanitaires.

La wilaya de Khenchela a enregistré, samedi, l'affectation et l'installation de 142 paramédicaux au sein de ses différents établissements publics de santé. L'opération, annoncée par Bouzid Zedira, chef du service de la prévention à la direction de la santé et de la population (DSP), vise à renforcer les équipes soignantes et à améliorer la qualité des prestations dispensées aux patients.

Les nouveaux agents ont été répartis entre sept établissements hospitaliers et cinq établissements publics de santé de proximité (EPSP), couvrant au total 21 communes de la wilaya.

Les structures hospitalières concernées sont notamment les établissements Ahmed-Ben

Bella et Ali-Boushaba à Khenchela, Hihi-Abdelmadjid à Kaïs, Houari-Boumediene à Bouh-mama, Chadli-Bendjedid à Chechar, Mohamed-Boudiaf à Ouled Rechache, ainsi que l'établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant Salhi-Boukacem à Khenchela. Du côté des établissements de proximité, les EPSP de Khenchela, Yabous, Djellal, El Mahmel et Kaïs ont également bénéficié de ces renforts. Le contingent affecté regroupe plusieurs spécialités paramédicales, notamment des infirmiers de santé publique, des opérateurs en imagerie médicale, des techniciens de laboratoire, des agents spécialisés en hygiène, des sages-femmes, des rééducateurs fonctionnels, des nutritionnistes, des optométristes, des assistants médicaux et sociaux, ainsi que des préparateurs en pharmacie et des prothésistes. Cette diversité de profils devrait permettre de répondre à plusieurs besoins des structures sanitaires, aussi bien dans les soins de base que dans la rééducation, les analyses biologiques et l'imagerie médicale. Selon Bouzid Zedira, cette nouvelle vague de renfort contribuera à consolider les équipes paramédicales et à améliorer la permanence des soins dans plusieurs spécialités. Elle devrait également contribuer à réduire les dé-

lais d'attente, assurer une meilleure continuité des soins dans les zones rurales et alléger la charge de travail du personnel déjà en poste. Cette opération s'inscrit dans les efforts engagés pour renforcer le système de santé local à travers le développement des ressources humaines et une meilleure adaptation des effectifs aux besoins des différentes structures sanitaires. À Tissemsilt, le secteur de la santé s'apprête également à bénéficier d'un renfort de 93 nouveaux paramédicaux, diplômés de l'Institut de formation paramédicale de la wilaya.

Cette nouvelle promotion, issue de la session de juillet dernier, a suivi une formation de 36 mois encadrée par des professionnels et cadres qualifiés du secteur de la santé. Selon Wahiba Malki, directrice de l'Institut, la promotion est composée de 50 infirmiers de santé publique, 20 manipulateurs en imagerie médicale et 23 laborantins de santé publique.

Ces profils répondent à plusieurs besoins exprimés par les structures sanitaires de la wilaya, notamment en matière de soins infirmiers, d'examens radiologiques et d'analyses biologiques. Les procédures de recrutement seront engagées prochainement, avant l'affectation des nouveaux agents dans les établissements publics hospitaliers et les établissements publics de santé de proximité, en fonction des besoins identifiés dans chaque structure. L'objectif est d'assurer une répartition équilibrée des ressources humaines à travers les 22 communes de la wilaya et de renforcer les capacités de prise en charge au niveau des hôpitaux, polycliniques et salles de soins. L'arrivée de ces nouveaux paramédicaux devrait également contribuer à réduire la pression exercée sur les équipes existantes, à améliorer la permanence des soins et à renforcer l'offre de santé, notamment dans les zones les plus éloignées. À travers ces deux opérations, Khenchela et Tissemsilt poursuivent ainsi leurs efforts de renforcement des effectifs paramédicaux, considérés comme un élément essentiel pour améliorer la qualité et la continuité des prestations de santé au niveau local.

GUELMA

Mise en service du silo de 200 000 quintaux

B.F

Les services de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Guelma ont entamé, ce samedi, les opérations de stockage dans le nouveau silo en acier de 200 000 quintaux réalisé dans la commune de Belkheir, à deux kilomètres à l'est du chef-lieu. Ce lancement, effectué dans le cadre d'ultimes essais techniques, marque une étape décisive pour le renforcement des capacités de conservation des céréales dans la wilaya.

Le remplissage des premières quantités de céréales a été supervisé par le directeur de la CCLS, Toufik Trad, en présence de représentants de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), de l'entreprise Batimetal (chargée de la réalisation), du bureau d'études et des services du CTC (contrôle technique de la construction). Cette opération fait suite à des tests concluants du système anti-incendie, menés avec la protection civile.

Un équipement moderne aux fonctionnalités avancées

Le nouveau silo est doté d'un système de contrôle programmable, de silos cylindriques de stockage, d'une tour d'exploitation et d'une station de chargement-déchargement. Il intègre également des équipements modernes de nettoyage des grains, d'élimination des impuretés et de traitement contre les insectes, garantissant ainsi une conservation optimale de la production. Avec cette nouvelle infrastructure, la CCLS de Guelma porte à 22 le nombre de ses structures de collecte et de stockage, pour une capacité totale de 1,3 million de quintaux, répartie entre silos métalliques, centres de proximité et unités de stockage. Ce renforcement intervient après la mise en service, lors de la campagne précédente, de 9 centres de proximité totalisant 450 000 quintaux dans les communes de Nechmaya, Ain Makhoul, Héliopolis, Ain Ben Beida, Oued Cheham, Bouchegouf, Oued Zenati, Ras El Akba et Bordj Sabbat. Par ailleurs, les travaux de construction d'un silo stratégique d'un million de quintaux se poursuivent dans la commune de Boumahra-Ahmed, ce qui devrait encore accroître les capacités de stockage de la wilaya. Cette montée en puissance est essentielle pour accompagner la production céréalière, qui a atteint 2 millions de quintaux cette saison sur une superficie de 91 000 hectares, dont 1,6 million de quintaux ont déjà été stockés. Les structures resteront ouvertes jusqu'à fin septembre pour collecter le reste de la récolte.

EL TARF

29 points de vente dédiés aux manuels scolaires

K.L

À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, la wilaya d'El Tarf a aménagé 29 points de vente de manuels scolaires, répartis sur l'ensemble de son territoire. Cette initiative, pilotée par la direction de l'éducation, vise à garantir un accès facile et rapide aux ouvrages pour les élèves des trois cycles d'enseignement.

Selon Nasreddine Djebrouni, directeur de l'éducation, ces points de vente ont été implantés dans 22 librairies privées et dans 7 établissements scolaires, afin de rapprocher l'offre des familles et d'éviter les déplacements contraignants. Par ailleurs, deux foires du livre scolaire sont programmées, en coordination avec la direction du commerce : l'une au lycée Bouraoui Laridi Sadek d'El Tarf, l'autre à El Kala. Ces événements permettront aux parents et aux élèves de se procurer les manuels dans un cadre convivial et informatif. Le directeur a tenu à rassurer les familles : les manuels sont disponibles en quantités suffisantes et aux prix réglementés dans l'ensemble des établissements scolaires, à savoir 282 écoles primaires, 85 col-



lèges d'enseignement moyen (CEM) et 38 lycées.

Un total de 411.050 livres a été mis à disposition des élèves, couvrant l'ensemble des matières et des niveaux.

L'opération de distribution a été lancée dès le début du mois de mai dernier, bien avant la

rentrée, afin de permettre une répartition progressive et sereine des ouvrages. Cette anticipation, couplée à la diversité des points de vente, devrait contribuer à fluidifier l'accès aux manuels et à réduire les tensions observées certaines années en raison d'une demande concentrée sur les derniers jours.

DES MEDIAS FRANÇAIS DE PROPAGANDE SE PRÉPARENT À DÉFENDRE AISSOU

Une opération de propagande éculée et stérile



La machine de propagande française se prépare à mener une nouvelle campagne subversive contre l'Algérie, en mobilisant ses ressources sur le cas d'Ayoub Aissou, un fugitif condamné par la

justice algérienne pour vol, délabrement de l'argent public, blanchiment, financements d'acteurs subversifs et spoliation de biens de citoyens.

En effet, selon des informations, les chaînes françaises TF1

et France télévisions s'apprentent à lancer une offensive médiatique pour défendre ce hors-la-loi détenu par la justice espagnole. Les autorités espagnoles ayant exécuté un mandat d'arrêt international émis par la justice

algérienne contre lui. Par cette nouvelle opération de subversion, qui vise à influencer la justice espagnole, la France confirme sa réputation de défenseur et de protecteur de tout acteur qui agit contre l'Algérie, y compris ceux impliqués dans des affaires de corruption, de détournement d'argent du trésor public et cela en violation totale du droit international. En ouvrant ses médias à ces truands et criminels, la France réactive ainsi son mode opératoire éculé pour s'attaquer à l'Algérie et en faire ses proxys. Mais tout comme les tentatives précédentes, cette énième opération de subversion connaîtra le sort de ses précédentes, un acharnement stérile et sans impact.

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Nasri prend part à l'Assemblée extraordinaire de l'UA

Réprésentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, participera, dimanche à Luanda (Angola), aux travaux de la 21e session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine (UA) consacrée à la prévention et au règlement des conflits en Afrique, a indiqué samedi un communiqué du Conseil.

HADJ Tirage au sort exceptionnel pour 2.000 carnets

Le tirage au sort exceptionnel portant sur un quota de 2.000 carnets de Hadj a été effectué, samedi, à travers les différentes wilayas du pays, pour l'accomplissement des rites du Hadj au titre de la saison 1448 H/2027.

Cette opération intervient en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant attribution d'un quota supplémentaire de 2.000 carnets de hadj au profit des citoyens inscrits au tirage au sort pour la saison 1448H/2027, âgés de 70 ans et plus, ayant postulé au moins 10 fois sans avoir été favorisés par le sort lors du tirage ordinaire qui s'est déroulé le 15 août en cours.

La décision du président de la République d'allouer ce quota supplémentaire procède de son souci de donner à cette catégorie de citoyens une plus grande chance d'accomplir les rites du Hadj.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avait précisé que l'organisation de ce tirage au sort exceptionnel se déroulerait au niveau des sièges de wilayas ou dans tout autre lieu adéquat choisi par les autorités locales, en présence des personnes concernées ou de leurs représentants.

Il a également souligné que ce tirage "est réservé exclusivement aux citoyens remplissant les deux conditions d'âge et de nombre d'inscriptions précédentes mentionnées ci-dessus".

SUITE AUX ÉVÉNEMENTS AYANT EU LIEU À NIAMEY

L'Algérie exprime sa "pleine solidarité" avec le Niger

R.N

L'Algérie a exprimé, samedi, sa "pleine solidarité" avec le Niger suite aux événements qui se sont produits à Niamey, la capitale de ce pays "frère", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie a suivi avec une extrême attention les événements, hautement regrettables et condamnables, survenus ce jour dans la capitale nigérienne, Niamey", indique le communiqué. "Aussitôt qu'elle a pris connaissance de ces événements, l'Algérie a assuré les hautes autorités nigériennes de sa pleine solidarité et de son ferme soutien, en vue de surmonter cette épreuve et de favoriser le retour rapide à la stabilité dans ce pays frère", souligne le même texte. "L'Algérie renouvelle sa ferme condamnation de tels actes, qui portent atteinte aux aspirations légitimes du peuple nigérien frère à la quiétude et au développement", conclut le ministère.



ALGÉRIE-CHINE

Sonatrach et Anton Oilfield Services Group signent un protocole d'entente



Le groupe Sonatrach et la société chinoise Anton Oilfield Services Group ont signé, samedi à Pékin (Chine), un protocole d'entente visant à identifier les opportu-

nités de coopération dans le secteur des hydrocarbures et des services associés, a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

La signature de cet accord est intervenue

lors d'une cérémonie organisée en marge de la visite effectuée en Chine par le Président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, à la tête d'une délégation de haut niveau. Le protocole porte notamment sur l'évaluation des possibilités de développement des ressources non conventionnelles et des gisements marginaux, ainsi que sur les solutions de récupération assistée du pétrole (EOR). Il prévoit également d'examiner les possibilités de fabrication locale d'outils de complétion et d'équipements destinés au gaz naturel. Cette coopération doit, en outre, favoriser les échanges d'expertise technique, le transfert de technologies et la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités dans le secteur pétrolier et gazier, notamment dans le domaine des ressources non conventionnelles.

Anton Oilfield Services Group est une société chinoise spécialisée dans les services technologiques destinés aux champs pétroliers et cotée à la Bourse de Hong Kong. Elle est notamment connue pour sa haute technologie, caractérisée par sa compétitivité, son dynamisme et son développement rapide et soutenu, selon le communiqué de Sonatrach.

HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS DE ZÉRALDA

Tebboune au chevet des blessés victimes des incendies

R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est enquis, samedi, à l'Hôpital des grands brûlés Dr Saïd-Chibane de Zéralda (Alger), de l'état de santé des blessés évacués des wilayas touchées par les récents incendies.

A cette occasion, le président de la République s'est rendu au chevet de certains blessés, dont des femmes et des enfants.

Le président de la Répu-



blique a rassuré les blessés en affirmant que les équipes médicales ne ménagent aucun ef-

fort pour leur assurer une prise en charge optimale. Tous les cas, y compris les plus

complexes, seront pris en charge à l'hôpital des grands brûlés de Zéralda, a-t-il souligné. Il a, à cet égard, salué le professionnalisme et la compétence des équipes médicales de cet établissement hospitalier. Le président de la République était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chaneagriha, et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene.

TEBBOUNE À PROPOS DES INCENDIES :

«L'acte criminel ne peut être écarté»

R. N

Le président Abdelmadjid Tebboune a déclaré hier à Alger que l'hypothèse d'un acte criminel à l'origine des incendies qui ont ravagé plusieurs provinces du pays ne pouvait être écartée, soulignant que les enquêtes et investigations nécessaires seraient menées à ce sujet.

Lors de sa visite à l'hôpital des grands brûlés Dr Saïd Chibane de Zéralda, où il a constaté l'état de santé des blessés et des personnes évacuées des wilayas touchées par les récents incendies, le président n'a pas exclu la piste criminelle, « compte tenu notamment de la rapidité de la propagation de ces incendies », indiquant que « les investigations nécessaires seront menées »

à ce sujet. Par ailleurs, le président a noté que le vent avait entravé les efforts des pompiers. Il convient de mentionner que le président était accompagné du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le lieutenant-général Saïd Chengriha, et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudane.

PROTECTION CIVILE

Extinction de 30 incendies sur 43 ces dernières 24 heures

Les unités de la Protection civile ont éteint 30 des 43 incendies recensés dans plusieurs provinces au cours des dernières 24 heures, jusqu'à 13h00 samedi, selon un nouveau rapport de la Direction générale de la Protection civile. Concernant la situation gé-

nérale des incendies de végétation et de cultures agricoles, jusqu'à 13h00, « les services de la Protection civile ont recensé 43 incendies, dont 30 ont été éteints », a précisé la même source. « Les opérations se poursuivent pour éteindre 13 autres incendies dans les pro-

vinces de Jijel (9), Skikda (1), Mila (1), El M'Ghair (1) et Sétif (1) », ajoute le rapport. Concernant les incendies qui sont encore en cours d'extinction dans la province de Jijel, la même source a indiqué qu'ils se propageaient dans les municipalités de Djemaa Beni Ha-

bibi, Selma Ben Ziada, Taxenna, Ouled Yahia Khadrouche et Sidi Abdelaziz, où à cet égard deux avions bombardiers d'eau (AT-802), un hélicoptère bombardier d'eau (Mi-26) et un avion bombardier d'eau (BE-200) ont été déployés.

FEUX DE FORÊT

Des unités d'intervention en renfort à Jijel

Le dispositif de lutte contre les incendies dans la wilaya de Jijel a été renforcé par des détachements supplémentaires dépêchés de la wilaya de Bouira et de l'Unité nationale de formation et d'intervention, afin d'assurer la préparation opérationnelle des unités pour une plus grande efficacité dans les opérations d'extinction, indique samedi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du "renforcement continu du dispositif opérationnel de lutte contre les feux de forêt, no-

tamment dans la wilaya de Jijel", où "les équipes mobilisées et présentes sur le terrain ont été appuyées par des moyens et des équipes supplémentaires, à travers l'envoi de deux détachements régionaux de lutte contre les feux de forêt de la wilaya de Bouira, ainsi que d'un détachement de l'Unité nationale de formation et d'intervention, vers la wilaya de Jijel", précise la même source. Ces détachements contribueront à "renforcer les équipes engagées sur le terrain, accroître les capacités d'intervention et de réponse rapide et consolider la préparation opérationnelle face à

toute évolution éventuelle de la situation, ce qui permettra d'assurer une plus grande efficacité dans les opérations d'extinction des incendies", souligne le communiqué. Cette mesure intervient dans le cadre des "dispositions préventives adoptées pour renforcer la couverture opérationnelle dans les wilayas de l'est du pays, en prévision de toute propagation ou reprise éventuelle des foyers d'incendie, et afin de garantir la disponibilité des équipes d'intervention et leur capacité à se mobiliser immédiatement le cas échéant", conclut la même source.

SOLIDARITÉ AU PROFIT DES SINISTRÉS

Les établissements de jeunesse et les clubs de volontariat en action

Les initiatives de solidarité prises par les établissements relevant du secteur de la Jeunesse et les adhérents des clubs de volontariat se poursuivent dans plusieurs wilayas du pays afin de contribuer au soutien et à l'accompagnement des familles touchées par les incendies qui ont affecté plusieurs wilayas, a indiqué samedi un communiqué du

ministère de la Jeunesse. La poursuite de ces actions menées par les établissements de jeunesse et les adhérents des clubs de volontariat dans plusieurs wilayas du pays, "réflète les valeurs de solidarité et d'entraide nationales, et contribue au soutien et à l'accompagnement des familles touchées par les incendies", note la même source. Ces initiatives mettent en évidence "l'esprit de responsabilité et l'engagement actif des jeunes dans l'action

solidaire et humanitaire", à travers la collecte d'aides, l'organisation de convois de solidarité et la contribution à l'accueil et à l'accompagnement des personnes sinistrées, notamment au niveau des centres d'évacuation. Outre l'envoi de caravanes de solidarité, ces actions comprennent aussi un apport logistique et un accompagnement psychologique aux personnes touchées par les incendies, conclut le communiqué.

ZONES SINISTRÉES

Internet et téléphonie gratuits pendant une semaine

L'entreprise "Algérie Télécom" a annoncé, samedi dans un communiqué, la gratuité, pendant une semaine, des services Internet et de téléphonie fixe dans les zones touchées par les incendies déclarés dans plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays. "Suite aux incendies ayant touché certaines zones de nos wilayas, Algérie Télécom informe de la mise à disposition gratuite, pendant une semaine, des services Internet et de téléphonie fixe (appels locaux et nationaux) au niveau des zones sinistrées et des zones avoisinantes ayant accueilli les personnes affectées", précise la même source.

Mobilis offre des services gratuits

L'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis" a annoncé, samedi dans un communiqué, l'octroi de services gratuits pendant une semaine, à compter de samedi soir, au profit de ses abonnés dans les zones sinistrées suite aux incendies ayant affecté plusieurs wilayas du pays. "Dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité sociale, Mobilis offre gratuitement, pendant une semaine, à ses abonnés dans les zones touchées par les incendies, des appels et des SMS vers tous les réseaux, ainsi qu'un accès Internet illimité", précise le communiqué. Cette initiative, qui se veut un geste de solidarité envers les citoyens sinistrés, vise à leur permettre de rester en contact avec leurs proches, dans le cadre de "l'accompagnement des efforts nationaux et conformément aux orientations du ministère de la Poste et des Télécommunications visant à soutenir les personnes touchées". Les abonnés concernés recevront des SMS les informant de la disponibilité de ces services gratuits dans leurs zones à compter de ce soir, dès l'achèvement des opérations techniques propres à chaque zone", selon la même source.

Des stations mobiles en renfort

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a indiqué, samedi dans un communiqué, que la mise en place de stations mobiles de télécommunications dans les zones touchées par les incendies, dans l'est et le centre du pays, avait été entamée afin de garantir la continuité des services de téléphonie et d'Internet. "Suite à la maîtrise des incendies dans les zones touchées et à l'autorisation d'y accéder, les services du secteur de la Poste et des Télécommunications, en coordination avec les opérateurs de téléphonie mobile, ont entamé une opération de renforcement des réseaux de télécommunications", précise le communiqué. Dans ce cadre, "la mise en place de stations mobiles de télécommunications a été entamée pour remplacer les stations endommagées ou hors service et garantir la continuité des services de téléphonie et d'Internet, avec le recours, au besoin, à la réinstallation de certaines stations mobiles exploitées temporairement au niveau des plages". Cette mesure vise notamment à "permettre aux services de sécurité, à la Protection civile, aux équipes de secours et aux différents intervenants sur le terrain de disposer de moyens de communication rapides et stables, garantissant une coordination immédiate et la poursuite des opérations d'intervention et de secours". Dans ce contexte, le ministre de la Poste et des Télécommunications a donné des instructions aux opérateurs afin d'assurer temporairement la gratuité des services de télécommunications et d'Internet au profit des citoyens dans les zones touchées, en vue de faciliter les communications dans ces circonstances, selon la même source.

POUR VENIR EN AIDE AUX SINISTRÉS

Les Algériens se mobilisent



R. N

L'Algérie connaît un vaste élan national de solidarité en faveur des personnes touchées par les incendies qui ont frappé des wilayas de l'est et du centre du pays, parallèlement à la poursuite des efforts d'extinction des derniers foyers encore actifs, à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, ainsi que la mise en œuvre par l'Etat de mesures d'urgence pour assurer une prise en charge complète et rapide des populations des zones sinistrées. De toutes les régions du pays, des convois de solidarité se dirigent successivement vers les zones touchées par les incendies, chargés de divers produits et besoins essentiels. Les citoyens ainsi que les associations nationales et locales de toutes les wilayas s'emploient à collecter des aides destinées aux familles sinistrées. Dans ce cadre, des points de collecte ont été installés dans différentes wilayas. Ils connaissent, jour et nuit, un afflux important de citoyens désireux de prendre part à ces initiatives populaires, notamment en achetant des denrées alimentaires, de l'eau minérale, des couvertures et des médicaments pour en faire don aux habitants des régions touchées par les incendies, dans une scène qui reflète les valeurs de la société algérienne, unie face aux épreuves. Dès les premières heures



du déclenchement de ces incendies, plusieurs secteurs, à l'instar du ministère de la Solidarité nationale, ont commencé à mobiliser leurs équipes de terrain afin de contribuer aux opérations de prise en charge des sinistrés, d'identifier les nouveaux besoins et d'y répondre, en coordination avec les autorités locales.

A cet égard, des instructions ont été données pour activer les mécanismes d'intervention du secteur de la Solidarité nationale au niveau des wilayas concernées, notamment les services des cellules de proximité de la solidarité, afin de se rendre dans les zones touchées et d'évaluer de près les situations sociales des familles ainsi que les dégâts et les besoins, tout en mobilisant les aides et secours d'urgence disponibles et en fournissant

les moyens nécessaires pour garantir leur acheminement dans les meilleurs délais, selon les priorités du terrain. De même, l'accompagnement psychologique et social des familles sinistrées a été renforcé, en particulier pour les enfants, les femmes et les personnes âgées, grâce aux équipes spécialisées de ces cellules de proximité, avec le recensement des cas nécessitant une prise en charge particulière ou un suivi spécialisé, et leur orientation vers les autorités compétentes le cas échéant. De son côté, le ministère de la Jeunesse a mobilisé les établissements sous tutelle pour héberger les sinistrés

soutenir les efforts de l'Etat dans le secours et l'accompagnement des familles touchées. Ainsi, 12 ambulances ont été mobilisées, appuyées par des équipes d'intervention envoyées depuis les comités de wilaya du CRA de Bordj Bou Arréridj, Constantine, Sétif et Tizi-Ouzou vers les wilayas de Jijel et Béjaïa. En harmonie avec les appels lancés par les imams lors du prêche du vendredi, et les invitations à la solidarité avec les sinistrés des incendies que connaissent des wilayas du centre et de l'est du pays, de vastes campagnes de solidarité ont été organisées à partir des mosquées de la République. Elles se sont traduites par l'envoi de convois chargés d'aides vers les zones touchées, afin de contribuer à répondre aux besoins de première nécessité de leurs habitants.

Le CRA à pied d'œuvre

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a annoncé, samedi dans un communiqué, l'ouverture de la collecte de dons et d'aides destinés aux familles touchées par les incendies ayant frappé certaines wilayas du pays. Dans le cadre de la poursuite de la réponse sur le terrain et de la prise en charge des personnes touchées par les incendies dans des wilayas de l'est et du centre du pays, "le CRA ouvre

la collecte aux intervenants sur le terrain, ainsi qu'aux dons et aides, afin de les acheminer vers les familles touchées par ces incendies", dans le cadre d'une initiative placée sous le slogan "Ensemble... pour la solidarité et le secours". Cette démarche vise à "organiser, trier et acheminer ces aides en fonction des priorités et des besoins réels recensés dans les zones sinistrées". A cet effet, "des points de collecte et de regroupement des aides ont été aménagés au niveau de l'entrepôt central du CRA dans la wilaya de Blida, en tant que point central, afin de faciliter et d'accélérer leur acheminement vers les wilayas sinistrées, ainsi qu'au siège national du CRA à Alger", précise le communiqué. Les points de collecte comprennent également l'unité principale de la Protection civile dans la wilaya de Jijel et le bureau du comité de wilaya de cet organisme dans la même wilaya, ainsi que tous les bureaux de wilaya relevant du CRA à travers le territoire national. Pour tout contact ou renseignement concernant cette opération de solidarité, les numéros de téléphone suivants sont mis à la disposition des citoyens :

05 58 10 33 99 / 07 79 43 70 28 / 06 97 02 24 24 et 06 71 12 16 94.

"Le CRA avait, au cours des dernières heures, dépêché des convois de solidarité vers les wilayas de Skikda, Jijel et Annaba, chargés de matelas, couvertures, médicaments, couches et autres produits de première nécessité, et ce, parallèlement à la mobilisation d'équipes d'intervention, de staffs médicaux et d'ambulances pour soutenir les opérations de secours, assurer la prise en charge sanitaire et accompagner les personnes touchées", conclut la même source.



EDITO

Wassila. B

Alors que les feux ravagent des wilayas de l'est et du centre du pays, l'Algérie offre au monde un visage qui n'a rien à envier aux grandes démocraties : celui d'une nation debout, unie, où chaque citoyen devient acteur de la résilience nationale. Loin des discours, ce sont des convois de vivres, des couvertures, des bouteilles d'eau et des médicaments qui sillonnent les routes pour porter secours aux sinistrés.

Les citoyens ainsi que les associations nationales et locales de toutes les wilayas s'emploient à collecter des aides destinées aux familles sinistrées. Cette mobilisation spontanée, partie des mosquées, des associations locales et des simples foyers, témoigne d'une

vertu trop souvent oubliée : la fraternité en actes. En ces heures douloureuses, c'est toute une société qui se reconnaît dans la souffrance de ses voisins, comme si chaque flamme consumant une forêt ou une maison ravivait le souvenir des épreuves communes.

L'Etat, dans ce drame, a su répondre avec une efficacité qui mérite d'être soulignée. Dès les premières heures, les secteurs ministériels (Solidarité nationale, Jeunesse) ont activé leurs rouages, déployant des cellules de proximité sur le terrain pour évaluer les besoins, orienter les familles et distribuer l'aide en urgence.

Les instructions données aux services locaux, la mise en place de points de collecte, l'hébergement dans les établissements publics : tout a concouru à ce que la réponse ne soit

La fraternité des Algériens plus forte que les flammes

ni chaotique ni tardive. Cette coordination entre l'Etat et la société civile, matérialisée par l'action du Croissant-Rouge algérien et de ses ambulances, prouve que la gouvernance de crise peut conjuguer réactivité administrative et élan populaire. Mais au-delà du matériel, c'est une prise en charge humaine et intime qui se met en place. Les équipes psychologiques et sociales, déployées auprès des enfants, des femmes et des personnes âgées, rappellent que les incendies ne brûlent pas que les arbres : ils dévastent des vies, des souvenirs, des repères.

Recenser les cas fragiles, offrir une écoute, orienter vers un suivi spécialisé, ce n'est pas du superflu – c'est la marque d'une société qui ne laisse personne seul face à l'effondrement. Cette attention portée aux plus vulnérables,

dans le tumulte des flammes, est peut-être le plus beau témoignage de notre humanité collective. Cet élan ne doit pas s'éteindre avec les derniers foyers.

Les valeurs de générosité, d'entraide et de responsabilité partagée qui ont surgi sous la cendre doivent nourrir une réflexion plus large : sur la prévention, sur la protection de nos forêts, sur la résilience de nos territoires face aux dérèglements climatiques.

Mais pour l'heure, retenons cette image forte : des Algériens de tous horizons, main dans la main, répondant à l'appel du devoir fraternel.

Car c'est dans ces moments que se forge l'âme d'une nation, une nation qui, sous la fumée, a su garder le cap de la dignité et de la solidarité.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
WILAYA DE BECHAR
NIF: 096208019031630.01

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES APRES L'INFRUCTUEUSITE N°
:..... /2026

Dans le cadre L'opération : Réalisation d'un système de traitement des eaux usées de la nouvelle ville OM DRABINE y compris l'extension du collecteur principal commune Erg Ferradj (w.Béchar)

La direction de l'Hydraulique de la Wilaya de Béchar lance un 2^{ème} avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales APRES L'INFRUCTUEUSITE pour : Réalisation d'un système de traitement des eaux usées de la nouvelle ville OM DRABINE y compris l'extension du collecteur principal commune Erg Ferradj (w.Béchar)

Exigences de capacités minimales

Ne peuvent participer au présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, que les Entreprises remplissant les conditions ci-après :

Article 4 : Condition d'éligibilité : ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales que les candidats ou soumissionnaires satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

A-CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL

Capacité professionnelle : Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture des plis, d'au moins de la catégorie six (06) ou plus, activité principale hydraulique

Capacité technique :

Avoir réalisé, le génie civil et la fourniture et montage des équipements de l'un des ouvrages suivants :

- Une (01) station de lagunage aérée d'un débit supérieur ou égale à 2000 m³/j
Ou
 - Une (01) station d'épuration des eaux usées d'un débit journalier 2000 m³/j ou plus.
Ou
 - Une (01) station de(traitement d'eau potable ou de dessalements d'eau de mer) d'un débit supérieur ou égale 2000 m³/j
- Ce condition doit être justifiée par une attestation de bonne exécution (dix dernier année au maximum) qui comporte les caractéristiques techniques ou les informations sollicités délivrer par le maître d'ouvrage public concernés

Capacité financière

les soumissionnaires doivent avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen, des trois meilleurs bilans sur les dix (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025), supérieur ou égal à 200 000 000,00 DA

B-CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE:

Capacité professionnelle :

- **Pour le Chef de file :** Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture des plis, d'au moins de la catégorie six (06) ou plus, activité principale hydraulique
- **Pour les membres :** Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité à la date d'ouverture des plis, d'au moins de la catégorie cinq (05) ou plus, activité principale hydraulique.

Capacité technique :

Avoir réalisé, le génie civil et la fourniture et montage des équipements de l'un des ouvrages suivants :

- Une (01) station de lagunage aérée d'un débit supérieur ou égale à 2000 m³/j
Ou
 - Une (01) station d'épuration des eaux usées d'un débit journalier 2000 m³/j ou plus
Ou
 - Une (01) station de(traitement d'eau potable ou de dessalements d'eau de mer) d'un débit supérieur ou égale 2000 m³/j
- Ce condition doit être justifiée par une attestation de bonne exécution (dix dernier année au maximum) qui comporte les caractéristiques techniques ou les informations sollicités délivrer par le maître d'ouvrage public concernés

Capacité financière

les soumissionnaires doivent avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen, des trois meilleurs bilans sur les dix (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025), supérieur ou égal à 200 000 000,00 DA

-le calcul du chiffre d'affaire moyen du groupement se fera par cumul des chiffres d'affaires moyens de chaque membre du groupement et ce au prorata des participations de chaque membre.

Le cahier des charges pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offre auprès : **La direction de l'Hydraulique de la wilaya de Béchar sise au plateau hydraulique- Béchar**

Les offres doivent comporter ; un dossier de candidature ; une offre technique et une offre financière insérés dans des enveloppes séparées et cachetées portant la dénomination du soumissionnaire ; et conformément à l'article 14 de l'instruction aux soumissionnaires.

I-Dossier de candidature :

Pièces constitutives :

1. Une déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée (selon le modèle joint en annexe) en cas de groupement chaque membre doit remplir et joindre sa propre déclaration
2. Une déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée (selon le modèle joint en annexe) ; en cas de groupement chaque membre doit remplir et joindre sa propre déclaration
3. Le statut de l'entreprise (en cas de groupement chaque membre doit fournir son propre statut) ;

4. Délégation de pouvoirs du signataire (s) habilité à engager le Soumissionnaire vis à vis jusqu'à la signature du marché ;
 5. Délégation de pouvoirs du signataire (s) habilité à engager le Soumissionnaire vis à vis jusqu'à la signature du marché
 6. Copie du certificat de qualification de classification en cour de validité à la date d'ouverture des plis exigé aux conditions d'éligibilité.
 7. Bilan financiers plus CN20 des cinq (05) années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) visées par les services des impôt (en cas de groupement chaque entreprise membre doit fournir ses bilans plus CN 20).
 8. En cas de groupement : protocole liant les entreprise membre du groupement en précisant le chef de file, et précisant le pourcentage et les tache que détient chaque membre dans le cadre de groupement.
 9. Référence professionnelles appuyés par les attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages.
 10. Une liste détaillée de la matérielle mise en œuvre que le soumissionnaire prévoit de mobiliser pour le projet ; en précisant leur âge (matériels roulon ou fixe) joindre :
 - Un PV d'huissier de justice ou expert agréé l'année en cours ou l'année de l'appel d'offre pour le matériel non roulant. Pour le matériel roulant fourni copiés lisibles des cartes grises et assurances en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
 - Ou Contrat leasing.
 11. Liste des moyens humains concernant le personnel clé destinés au projet objet de l'appel d'offre justifié par les notes ci-dessus seront attribuées sur présentation des justificatifs suivants pour chaque personnel proposé :
 - Les diplômes,
 - Le curriculum vitae dûment signé,
 - Les attestations et/ou certificats de travail dûment signés par les employeurs.
 - Les moyens humains doivent être justifiés par une affiliation CNAS en cours de validité. Parmi les informations clé, doivent figurer pour chaque curriculum vitae :
 - Les titres et diplômes ;
 - Le nombre d'années d'expérience ;
 - Les projets réalisés
 12. les mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBTH en cour de validité à la date d'ouverture des plis.
 13. Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux de l'année en cours délivrée par l'antenne de registre de commerce (CNRC) pour les sociétés.
 14. L'extrait de rôle en cou de validité à la date d'ouverture des plis portant la mention non affilier à la lise des fraudeurs
 15. attestation de visite de site, (des lieux).
- La dite offre doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « **dossier de candidature** ».
- II- Offre technique :**
- Pièces constitutives :
1. Déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée (selon le modèle joint en annexe) ;
 2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique :
 - Un Mémoire technique justificatif. Ce mémoire devra être basé sur une analyse détaillée des documents mis à disposition ainsi que des observations effectuées lors de la visite du site des

travaux avec un maximum de précisions. Il sera précisé la méthodologie de réalisation des différents travaux

- **Le planning détaillé des travaux indiquant toutes les phases : travaux, ainsi que les délais correspondants par phase, en faisant apparaître clairement un régime des travaux de 3 X 8 avec tous les moyens humains et matériels y affèrent, faute de quoi l'offre du soumissionnaire sera rejetée.**

3. Le Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

La dite offre doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « **dossier technique** ».

III- Offre financière

Pièces constitutives :

1. Lettre de Soumission datée et signée selon modèle joint en annexe ;
 2. Bordereau des prix unitaires en chiffre et en lettre paraphé, signé et daté ;
 3. Détail Quantitatif et Estimatif paraphé, signé et daté ;
- La dite offre doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « **offre financière** ».
- Les trois enveloppes doivent être introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

"A N'OUVRIR QUE PAR LA COMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
 D'EVALUATION DES OFFRES"
 2^{ème} APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES
 MINIMALES APRES L'INFRUCTUEUSITE

Réalisation d'un système de traitement des eaux usées de la nouvelle ville OM DRABINE y compris l'extension du collecteur principal commune Erg Ferradj (w.Béchar)

Le délai accorder aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de vingt un (21) jours à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales sur les quotidiens nationaux ou BOMOP ou le portail des marchés publics.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen possible. La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au niveau de la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Béchar sise au plateau hydraulique- Béchar à 11 : 00h, si le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou jour de repos légal ; le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

La date et l'heure d'ouverture des plis des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 :00 h au siège de la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Béchar.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale au délai de préparation des offres augmenté de trois (03) mois et prend effet, à compter de la date d'ouverture des plis fixée par le service contractant.

RESPONSABLE DE L'ACTION

GAZA

Cinq Palestiniens tombent en martyrs dans des frappes sionistes

Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés vendredi dans des frappes menées par l'aviation de l'occupation sioniste dans la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

La même source a précisé que les corps de

trois personnes avaient été découverts après des frappes sionistes à Al-Qarara, dans le sud de la bande de Ghaza. Selon l'hôpital Nasser de la ville proche de Khan Younès, les victimes (deux âgées de 42 ans et la troisième de 28 ans) appartenaient à la même famille.

Deux autres personnes sont tombées en

martyres dans une attaque de drone près de Ghaza-ville, selon les autorités locales et des responsables médicaux. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'élève jusque-là à 73.438 martyrs et 174.447 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

CRUE DANS L'HIMALAYA Au moins 633 morts



Les secouristes redoublent d'efforts samedi pour rechercher quelque 3.000 disparus et évacuer les rescapés bloqués à la frontière entre le Népal et la Chine, trois jours après la terrible crue qui a fait au moins 633 morts et laissé un paysage de dévastation, selon un nouveau bilan.

Le désastre, dans cette région prisée des alpinistes et pèlerins, a fait au moins 633 morts à ce stade - 626 au Népal selon l'autorité en charge des situations d'urgence, et sept côté chinois -, sans compter sept corps repêchés trois loin en aval, en Inde, dont la provenance n'a pas été confirmée.

Au Népal, le nombre de disparus a fait un bond samedi de 1.924 à 2.426 d'après la même source, dont 933 employés de centrales hydroélectriques, pour toujours 517 étrangers sur le total. S'ajoutent 554 personnes qui manquent à l'appel en Chine, dont 260 étrangers.

L'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS) a expliqué que ce cataclysme, survenu mercredi, avait été provoqué par l'effondrement d'un glacier, déclenchant une vaste coulée de débris glacés qui a tout ravagé sur son passage.

Selon la Croix-Rouge, jusqu'à 93.000 personnes pourraient avoir été affectées par cette catastrophe.

Alors que les chances de retrouver des survivants diminuent, les secouristes redoublent d'efforts pour atteindre les zones touchées, où les dégâts compliquent les livraisons de vivres et d'eau.

Le tout sous le risque de nouvelles inondations.

Ce déluge de glace et de boue a entraîné la formation d'immenses lacs qui risquent de déborder ou céder, dont l'un constitue une menace directe pour les secouristes.

Vendredi, les opérations de secours avaient été perturbées aussi bien du côté népalais que chinois en raison d'alertes liées à de possibles coulées, levées par la suite.

Les inondations et les glissements de terrain sont fréquents pendant la mousson - entre juin et septembre - au Népal, au Tibet et dans toute l'Asie du Sud. Selon les scientifiques, le changement climatique accroît leur intensité et leur fréquence.

MEXIQUE

Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants avec les Etats-Unis



Les autorités mexicaines ont annoncé vendredi l'arrestation de huit membres présumés d'un groupe criminel qui faisait passer des migrants par des tunnels à destination

des Etats-Unis.

Selon les autorités, le groupe faisait passer des migrants par des tunnels situés dans la ville frontalière de Ciudad Juarez (nord) et menant

aux Etats-Unis.

Cette cellule criminelle est également impliquée dans des délits, tels que le trafic de stupéfiants, l'enlèvement et l'extorsion.

Lors de l'opération menée dans les Etats de Jalisco (sud) et Chihuahua (nord), la présumée cheffe du groupe, connue sous le nom de "La Tia" (la tante), est tombée.

Les agents en charge de l'opération ont saisi deux camionnettes, 31 téléphones portables, ainsi que du matériel électronique et informatique, a indiqué dans un communiqué la Marine, qui a participé aux arrestations.

L'enquête visant ce groupe a commencé en janvier à la suite d'une plainte déposée par le ministère de la Sécurité intérieure des Etats-Unis, "où était exposé un possible réseau qui trafiquait des personnes (...) vers ce pays", a précisé le parquet mexicain dans un communiqué. Il y a quelques semaines, le Mexique et les Etats-Unis ont renforcé la sécurité à Ciudad Juarez pour empêcher le passage de migrants et de groupes criminels, au moyen d'opérations aériennes et terrestres.

ITALIE

43 blessés au passage d'une tornade dans le nord du pays

Au moins 43 personnes ont été blessées au passage d'une tornade qui a frappé la ville de Crémone, dans le nord de l'Italie, ont rapporté samedi des médias. Selon l'agence de presse ANSA, de gros grêlons ont endommagé 10.000 véhicules et des centaines d'arbres

ont été arrachés. Huit familles ont été évacuées de leurs domiciles. Les sites historiques de la ville ont également subi des dégâts.

L'administration municipale tient une réunion d'urgence afin de déterminer les mesures à prendre face à cette catastrophe naturelle.



ZIMBABWE

27 morts dans un accident de la route



Vingt-sept personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu vendredi soir près de la ville de Chivhu, dans l'est du Zimbabwe, a indiqué samedi la police locale.

Selon le porte-parole de la police, Paul Nyathi, l'accident, qui s'est produit à environ 132 km de la capitale, Harare, impliquait un minibus de transport

en commun et un camion de marchandises.

Le camion, immatriculé à l'étranger, aurait tenté de dépasser un autre véhicule, a ajouté la même source.

La plupart des accidents de la route dans ce pays d'Afrique australe sont dus à une conduite imprudente et au mauvais état des véhicules, a indiqué la police.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 186290101477122

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI).

N° /2026

Le directeur des équipements publics de la wilaya de Mascara sur délégation de responsable du programme avis de concours national restreint de maîtrise d'œuvre, pour: « ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 800/200R A SIDI KADA CENTRE COMMUNE DE SIDI KADA ».

Le présent concours national d'architecture restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, bureaux d'études publics ainsi que bureaux d'études d'architectes disposant d'un agrément en cours de validité et inscrit dans le tableau des architectes (CNOA), présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes:

1- Capacité professionnelle:

- Pour les bureaux d'études privés agréés ou architecte agréé, justifiant:
 - Attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes ou certificat d'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité le jour de l'ouverture des plis;
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP), portant l'objet de la présente soumission signé par les membres du groupement
- Pour les bureaux d'études publics, justifiant:
 - De statut d'entreprise publique économique (EPE)
 - D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé, portant l'objet de la présente soumission signé par les membres du groupement

A. Capacité financière:

Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire annuel moyen durant les trois dernières années (2023-2024-2025): supérieur ou égale à: 6 000 000,00 DA.

Justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2023-2024-2025), portant accusé de réception par les services des impôts compétents et visé par un comptable agréé ou un commissaire au compte pour les personnes morales ou certificat d'existence (C20) qui doit porter la justification du régime fiscal.

B. Capacités techniques:

1- Références professionnelles:

- Avoir assuré au moins la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) d'un projet d'équipement de catégorie « C » ou plus. Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonnes exécutions. Délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics.

2- Moyens humains (Equipe Permanente)

Disposant de moyens humains suivant:

- Chef de projet:**
 - Désignation du profil: Architecte ou master en architecture ou un Ingénieur ou master en bâtiment
 - Nombre minimum d'années d'expériences: 04 ans.
- Architecte ou master en architecture ou un Ingénieur ou master en:**
 - Désignation du profil: Architecte ou master en architecture ou un Ingénieur ou master en bâtiment
 - Nombre minimum d'années d'expériences: 03 ans
- Technicien supérieur, DEUA ou Licencié:**
 - Désignation du profil: technicien supérieur, DEUA ou licencié en Bâtiment
 - Nombre minimum d'années d'expériences: 04 ans.

3- Moyens matériels:

- Un Véhicule léger ou utilitaire (carte grise + assurance)

Dans le cas de groupement cité dans l'article 06 de CC, le chef de fil doit répondre aux conditions d'éligibilité exigées dans le présent cahier des charges, faute de le rejeter de l'offre, ainsi que le groupement attributaire provisoire et tenue de présenter un compte commun dans un délai fixé à compter de l'attributaire provisoire à défaut, cela est considéré comme un refus de compléter le dossier, conformément à l'article 75 du décret présidentiel 15-247 du 16-09-2015.

NB:

- Pour participer à ce concours, les bureaux d'études attributaires d'un projet ou plus avec la direction des équipements publics de la Wilaya de Mascara devront présenter une autre équipe permanente chargée du suivi. Dans le cas contraire, ils seront écartés.
- Dans le cas où les soumissionnaires participent dans plusieurs concours lancés par la direction des équipements publics de la Wilaya de Mascara dans le cadre de programme PSC 2026 ET PSD 2026, ils doivent présenter un moyen humaine et moyen matériel différent pour chaque projet.
- Dans le cas où le soumissionnaire participe dans plusieurs concours lancés par la direction des équipements publics de la Wilaya de Mascara dans le cadre de programme PSC 2026 ET PSD 2026 et retenu dans un seul concours avec un moyen humaine et moyen matériel, il ne peut être noté pour les autres concours s'il présente la même moyen humain et moyen matériel

RETRAIT DU DOSSIER DE CONCOURS

Le dossier du concours peut être retiré à compter de la première date de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP ou à la presse électronique ou le portail des marchés publics ou a de l'adresse suivante: la Direction des équipements publics de la wilaya de Mascara ZHUN 12 cité administrative.

-Contenu le dossier de candidature: contient les pièces fixées à l'article 22 du cahier des charges
Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes:

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI)
N° 51 /2026
ETUDE et SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 800/200R A SIDI KADA CENTRE COMMUNE DE SIDI KADA
« dossier de candidature »
« A ne pas ouvrir par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offre (dossier de candidature) est fixée à Sept (07 jours) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de concours dans la presse nationale en langue nationale et en langue française et deux journaux électroniques ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou portail électronique. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au dernier jour de la préparation de ces offres tel qu'indiqué ci-dessus avant 14 H 00

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse suivante:

la Direction des équipements publics de la wilaya de Mascara ZHUN 12 cité administrative.

L'ouverture des dossiers de candidatures se déroulera en séance publique au siège de la Direction la Direction des équipements publics de la wilaya de Mascara Le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14.00h Les soumissionnaires sont invités pour assister aux séances publiques.

LE RESPONSABLE DE L'ACTION

N°ANEP 2631012716 30/08/2026

CAP

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA D'EL BAYADH
COMMUNE D'EL BAYADH
NIF : 4180020003203501000
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales.
N°06/2028

Le président de l'APC d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante:

Balayage et nettoyage des voiries dans les quartiers de la ville d'El Bayadh

Les soumissionnaires qui sont intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès du APC D'EL BAYADH Hay Salah Eldin Elayoubi(bureau N°69) contre une somme de 10000.00DA.

Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat du P/APC de la commune d'el bayadh accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur et correspondant au cahier des charges

* DOSSIER DE CANDIDATURE : Comprend :

- La déclaration de candidature dûment remplie et signée.
- La déclaration de probité dûment remplie et signée.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager.
- le registre de commerce portant le code relatif à l'objet de l'appel d'offre.
- les numéros fiscaux- NIF
- moyens technique : moyens humains- moyens matériels et Références professionnelles.

* OFFRE TECHNIQUE : Comprend :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».
- un mémoire technique justificatif

-OFFRES FINANCIERES :Comprend :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

-les soumissionnaires déposeront une enveloppe extérieure fermée anonyme renfermant trois (03) plis fermés et séparés l'un comportant (dossier de candidature) l'autre (l'offre technique) et la 3eme comportant (l'offre financière).

«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2028

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Balayage et nettoyage des voiries dans les quartiers de la ville d'El Bayadh

les délais accordés est de 15 jours à compter de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux les offres doivent être déposées à l'adresse sus-indiquée au plus tard le jour ouvrable correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10 heures 00mn.

- Toutes offre reçue après expiration du délai de dépôt des offres, sera écartée, le cachet de la poste ne fait pas foi.
- L'ouverture des offres candidature, techniques et financières aura lieu de dernier jour correspondant à la limite de dépôt des offres à 10 heures 00mn au siège de L'APC en séance publique et en présence des soumissionnaires.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

EL BAYADH LE

LE P/APC

N°ANEP 2631012717 30/08/2026

CAP

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF: 415024000045205

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF AU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE N°19/2026

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 800/200 R DE REMPLACEMENT LYCEE GRINE AHMED, A LA COMMUNE AIN BEN KHELLIL.

Conformément aux dispositions de l'article 48 alinéa du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participé au concours national restreint de maîtrise d'œuvre N° 19/2026 relatif a : Etude, suivi pour la réalisation d'un lycée type 800/200 R de remplacement lycée Grine Ahmed, à la Commune Ain Ben Khellil ; paru aux quotidiens العربي le 28/04/2026 et quotidien CAP DZ le 29/04/2026 et les Journaux électroniques INTERLIGNES le 28/04/2026 qu'a l'issue de l'analyse des offres, le concours est attribué conformément au tableau sus dessous :

BET RETENU	MONTANT D'ETUDE	MONTANT DE SUIVI	MONTANT TOTAL	LA NOTE FINALE	OBS
Groupement ARABESQUE « CHAABANE H'mida+AMARA Soumli + BOUATTOU Toufik » NIF : 198448010419722 NIF : 5169000253458200000 NIF : 18327120041016002700	15 540 000,00 DA	18 130 000,00 DA	33 670 000,00 DA	91.44	Melleure offre

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la premier parution de cet avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce conformément à l'article 82 alinéa du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE DIRECTEUR

N°ANEP 2631012696 30/08/2026

CAP

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

Les Algériens brillent dans plusieurs disciplines

L. B

La participation algérienne aux Jeux méditerranéens de Tarente-2026 se poursuit sur une dynamique positive, avec plusieurs performances remarquées dans différentes disciplines. Entre la qualification de la sélection U21 de football pour la finale, la médaille d'argent décrochée en badminton et l'entrée réussie du basket-ball 3x3, les athlètes algériens affichent de belles ambitions dans ce rendez-vous méditerranéen.

Basket-ball 3x3 : l'Algérie domine Chypre
La sélection algérienne de basket-ball 3x3 a réussi son entrée en matière, samedi, en s'imposant face à Chypre sur le score de 17 à 12, à l'occasion de la première journée du groupe A.

Cette victoire permet aux Algériens de décrocher leurs deux premiers points et d'occuper provisoirement la tête du groupe, à égalité avec la Croatie. Dans l'autre rencontre de la poule, la Croatie a dominé la Slovénie (18-12).

Les Verts devaient ensuite affronter la Croatie samedi à partir de 17h25, avant de clôturer la phase de groupes dimanche face à la Slovénie, à la même heure.

La sélection nationale ambitionne de poursuivre sur cette lancée et de décrocher une place dans les tours avancés, avec l'objectif de se mêler à la lutte pour les médailles. Elle aborde cette compétition avec confiance après son sacre au Championnat d'Afrique disputé en Tunisie et sa qualification pour la



Coupe du monde U23 pour la troisième fois consécutive.

Les épreuves de basket-ball 3x3 des Jeux méditerranéens de Tarente se poursuivront jusqu'au 1er septembre.

Football U21 : les Verts décrochent leur billet pour la finale

La sélection algérienne de football des moins de 21 ans s'est qualifiée pour la finale du tournoi des Jeux méditerranéens-2026, après avoir éliminé le Maroc vendredi aux tirs au but (4-3), à l'issue d'une demi-finale achevée sur un score de parité (1-1) au terme du temps réglementaire.

Les Algériens avaient ouvert le score à la

24e minute par Ben Ahmed Kohili. Bien servi dans la surface de réparation, l'attaquant a déclenché une frappe imparable pour donner l'avantage aux Verts. Les Marocains sont parvenus à égaliser à la 51e minute.

La décision s'est finalement faite lors de la séance des tirs au but, remportée par les Algériens sur le score de 4 à 3, leur permettant ainsi de décrocher leur billet pour la finale.

Dirigée par l'ancien international Brahim Hemdani, la sélection algérienne poursuit son parcours sans défaite dans le tournoi, après avoir remporté ses trois rencontres de la phase de groupes.

En finale, les Verts affronteront la Tunisie,

qui s'est qualifiée aux dépens du pays hôte, l'Italie, en s'imposant 3 à 1 dans l'autre demi-finale. Une affiche maghrébine qui s'annonce particulièrement disputée pour la course au titre méditerranéen.

Karaté-do : dix Algériens en lice à partir du 1er septembre

Dans les épreuves de kumité, la sélection algérienne de karaté-do sera représentée par dix athlètes, cinq messieurs et cinq dames, à partir du 1er septembre.

Chez les messieurs, l'Algérie alignera Naim Rouichi (-60 kg), Anis Halassa (-67 kg), Ousama Zaid (-75 kg), tenant du titre, Meddoun Fellah (-84 kg) et Hocine Daikhi (+84 kg), sacré en 2018 à Tarragone.

Chez les dames, les couleurs nationales seront défendues par Celia Ouikane (-50 kg), tenante du titre, Louiza Abouriche (-55 kg), également tenante, Khadidja Ghoulam (-61 kg), Rouanes Boudraa (-68 kg) et Chaima Oudira (+68 kg).

Les karatékas algériens tenteront de réaliser de bonnes performances et de décrocher de nouvelles médailles pour l'Algérie lors de ce rendez-vous méditerranéen.

Cette participation constitue également une étape importante dans la préparation du prochain Championnat d'Afrique de karaté-do, que l'Algérie accueillera à partir du 9 septembre. Les représentants nationaux comptent ainsi profiter de la compétition de Tarente pour poursuivre leur préparation et peaufiner leurs réglages avant cette échéance continentale à domicile.

VOLLEY / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FÉMININ 2026

L'Algérie qualifiée aux dépens du Sénégal (3-0)



La sélection algérienne féminine de volley-ball s'est hissée en quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations-2026, en s'imposant devant le Sénégal sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-17, 25-16), en huitième de finale disputé samedi à Nairobi.

Versées dans le groupe D,

les volleyeuses algériennes ont bouclé la phase de poules avec un bilan de deux victoires contre le Burundi et la RD Congo sur le même score (3-0), contre une défaite face au Rwanda (0-3).

Dans l'autre huitième de finale, disputé plus tôt, l'Ouganda a battu la RD Congo

(3-0), alors que la dernière rencontre programmée ce samedi oppose le Kenya au Nigeria (17h00, heures algériennes).

Les autres huitièmes de finale, prévus dimanche, opposeront respectivement : le Rwanda au Burkina Faso (8h00), la Zambie au Ghana

(11h00), l'Egypte au Burundi (14h00) et la Tunisie au Mali (17h00).

Selon le programme de la compétition, dévoilé par la Confédération africaine de la discipline (CAVB), le Cameroun est directement qualifié en quart de finale. Pour rappel, lors de la précédente édition du Championnat d'Afrique féminin, le Kenya avait remporté le titre aux dépens de l'Egypte (3-0), tandis que le Cameroun avait terminé à la troisième place.

Le Championnat d'Afrique 2026 revêt une importance particulière puisqu'il servira également de tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Los Angeles-2028.

Résultats des huitièmes de finale Championnat d'Afrique féminin 2026 : Samedi 29 août : Ouganda - RD Congo 3-0 Algérie - Sénégal 3-0 Kenya - Nigeria (17h00, heures algériennes) Reste à jouer / Dimanche 30 août : Rwanda - Burkina Faso (8h00) Zambie - Ghana (11h00) Egypte - Burundi (14h00) Tunisie - Mali (17h00).

NB : le Cameroun est directement qualifié en quart de final.

BASKET

L'entraîneur algérien Yahya Mohamed rejoint Al-Wehda SC



Le technicien et ancien international algérien de basket-ball, Yahya Mohamed, s'est engagé avec Al-Wehda SC, a annoncé la formation saoudienne évoluant en Première Ligue professionnelle "Saudi Pro League". Yahya Mohamed, qui vient de passer deux saisons à la tête du NB Staouéli, quitte ainsi le club algérois sur un bilan exceptionnel, marqué par la réalisation d'un triplé historique en 2025, avec les titres de champion d'Algérie, de la Coupe d'Algérie et de la Super Coupe.

Cette performance vient couronner le parcours du technicien et confirmer son expérience et son savoir-faire au plus haut niveau du basket-ball algérien. Avant de rejoindre Al-Wehda SC, Yahya Mohamed avait déjà exercé à l'étranger, notamment en Libye, où il avait conduit Al Ahly Benghazi aux titres de champion et de vainqueur de la Coupe de Libye. Le technicien algérien a également connu une expérience en Arabie saoudite avec Al-Taa-woun, avant de revenir aujourd'hui dans le championnat saoudien pour relever ce nouveau défi avec Al-Wehda SC. Yahya Mohamed avait également évolué en tant que joueur dans le championnat saoudien à la fin des années 1990.

CAP_{DZ}
QUALITÉ D'INFORMATION



Visitez notre site

DISPONIBLE EN DEUX LANGUES
FRANÇAIS & ARABE

www.capdz.dz

www.arabe.capdz.dz

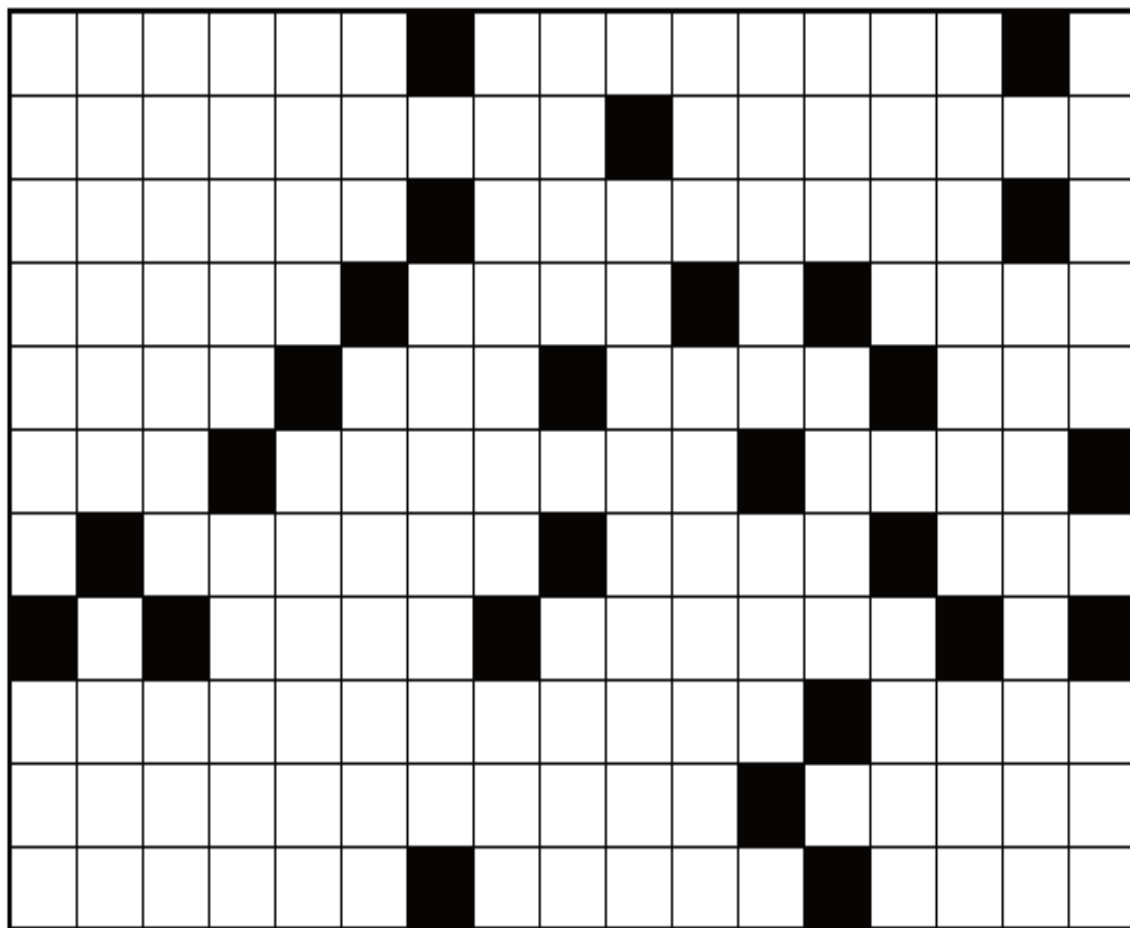


Cap dz

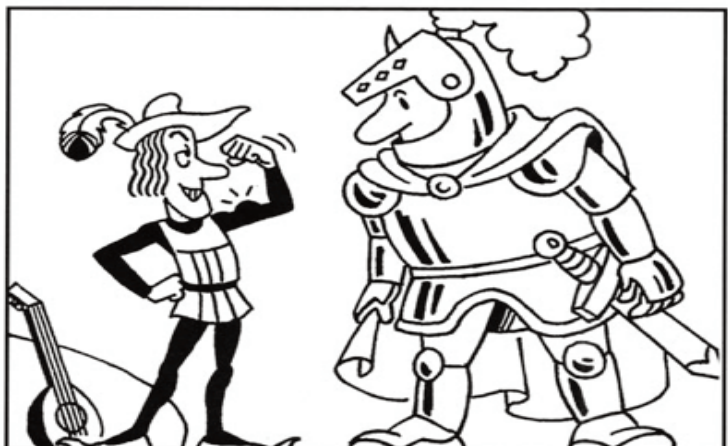
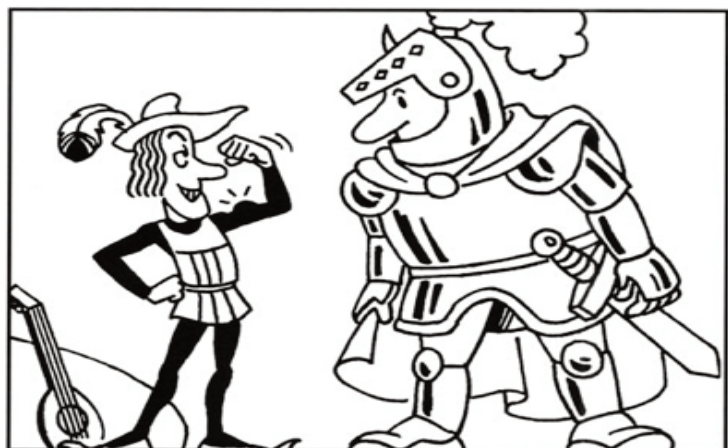


Mots casés

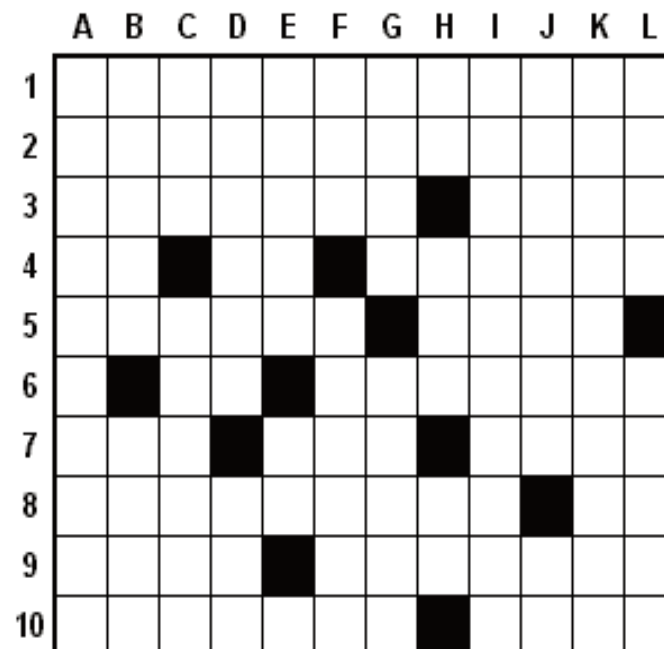
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AGE	ACRE	ALOIS	AVISEE	ARRIERE	CAPACITE	OPERATION
AIE	ANIS	ARETE	EPILAI	COTERIE	TASSERAI	PETRIRENT
ANS	ANON	AVANT	PEDALO	CRATERE	TOPERAIT	
COR	BLES	CIRAI	RAVAGE	DEROGER		
EST	CAGE	ENTER	TESTEE	ESTIMEE		
EUT	EYRA	EVIAN	TIRERA	GIRASOL		
HIE	GENE	ILOTE	TREUIL	GORGERA		
IRA	IVRE			POTICHE		
MAS	LARE			REBENTE		
OTA	LEVA		- 12 -			
RIS	OBEI		ECRASERAIENT			
RUT	TAIT	- 11 -				
YIN	TIEN	URINERAIENT				
TITI						
TRIO						
VITE						



Mots croisés



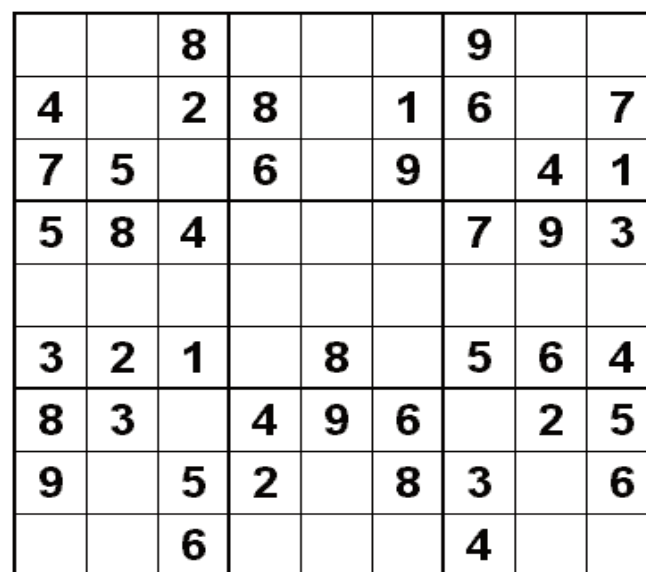
Horizontalement

- 1 - Rendue accessible à tous
- 2 - Parole d'amoureux
- 3 - Prévenue - Recueil de procès-verbaux
- 4 - Degré musical - Il vaut bien l'argon - Corrompues
- 5 - Vraiment léger - Enchaîner
- 6 - Virtuose - Devin
- 7 - Petit coucou - Très chaste - Continent
- 8 - Reproduisant - Préposition
- 9 - Titi lyonnais - Montraient leur joie
- 10- Sorties dans l'autre sens - Débrouillard

Verticalement

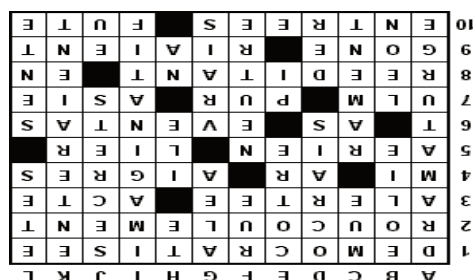
- A - Auteur théâtral
- B - Lieu de naissance de la poésie lyrique - Contrée du Finistère
- C - Changement - Galèrent
- D - Colorais en brun - Levée ultime
- E - Il était un petit navire - Circonférence sur diamètre
- F - Mauvaise école - Ni acide, ni basique
- G - Fait imprévu - Conformes à la narration
- H - Guide de mine - Terre émergée - Juron de bébé
- I - Inventeur permanent
- J - Bien dissimulés - Coincé
- K - Assembleraient bout à bout
- L - Représentez - Piste étroite

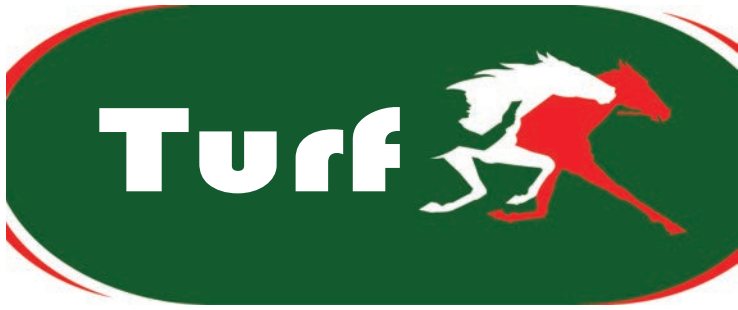
Sudoku



Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions





Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 153

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - JINTASSA

SH. BENYETTOU 56 kg
Course d'entrée, on attendra pour juger son premier pas sous les ordres de SH. Benyettou.
Conclusion : Inédite.

2 - ILEANA

MS. GUEHIOUCHE 55 kg
25-08-2025 1.100 m 9ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
29-08-2025 1.200 m retirée
D. BOUBAKRI 53 kg 13 pts
22-09-2025 1.300 m 7ème
AB. ATALLAH 55 kg 17 pts
08-10-2025 1.100 m 9ème
AB. ATALLAH 54 kg 15 pts
24-04-2026 1.200 m 10ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur. Le changement de monte ne lui facilite pas la tâche pour espérer se défendre sur une courte distance.
Conclusion : A revoir.

3 - AVA TUNE

A. KOUAOUCI 55 kg
Course d'entrée, Elle demeure compétitive pour un accessit d'autant qu'elle est bien montée dans un parcours favorable.
Conclusion : Une priorité.

4 - KAID AL MAJD

Y. MOUISSI 55 kg
31-12-2025 1.200 m 5ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
18-04-2026 1.100 m 8ème
S. BENYETTOU 57 kg 15 pts
29-04-2026 1.700 m 10ème
Y. LOUCIFI 54 kg 12 pts
06-05-2026 1.200 m 5ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
20-08-2026 1.200 m 7ème
A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts
Il ne faut pas le condamner sur son dernier enregistré sur 1.200m. La monte de Y. Mouissi pourrait bien avantager ses chances pour tirer son épingle du jeu.
Conclusion : Une priorité.

5 - AYA DERNANI

CH. ATALLAH 54 kg
Course d'entrée, elle aura une chance pour prétendre à un accessit sur une courte distance.
Conclusion : Une possibilité.

6 - AMIRET ERIF

AB. AIDA 54 kg
24-08-2026 1.000 m 11ème
F. CHAABI 51 kg 13 pts
Elle vient de terminer son premier pas parmi les derniers sur la même distance que celle du jour. Il est difficile de la retenir, et ce, malgré son changement de monte sur les pistes de Barika.
Conclusion : A revoir.

7 - GHAZALET ESAHRA

AH. CHAABI 54 kg
17-12-2025 1.800 m 12ème
F. CHAABI 55 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 12ème
F. CHAABI 56 kg 15 pts
30-01-2026 1.300 m 12ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 5ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
24-08-2026 1.000 m 9ème
AH. CHAABI 53 kg 13 pts
Il ne faut pas la juger sur sa récente tentative qui a eu lieu sur 1.000m. Le parcours du jour lui est favorable pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

8 - RIMEL EL JANOUB

AB. ATALLAH 54 kg
24-12-2025 1.300 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 14 pts
28-12-2025 1.100 m 5ème
AP/ Y. CHELLAL 56 kg 18 pts
19-01-2026 1.400 m 5ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 14ème
A. KOUAOUCI 55 kg 15 pts
24-08-2026 1.000 m 8ème
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
Elle vient de décevoir à deux reprises, certes, mais il faut quand

Départ de la première course à 17h - Prix: Laboua - Pur-Sang arabe
Distance : 1.000 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
Y. LATTAR	1 JINTASSA	SH. BENYETTOU	56	6	PROPRIETAIRE
M. SEMMOUNE	2 ILEANA	MS. GUEHIOUCHE	55	3	PROPRIETAIRE
ABS. LAHMICI	3 AVA TUNE	A. KOUAOUCI	55	13	PROPRIETAIRE
K. MAHOUR BACHA	4 KAID AL MAJD	Y. MOUISSI	55	2	PROPRIETAIRE
ABM. ZIDI	5 AYA DERNANI	CH. ATALLAH	54	1	PROPRIETAIRE
T. BENSAD	6 AMIRET ERIF (0)	AB. AIDA	54	11	PROPRIETAIRE
MED. DERBALI	7 GHAZALET ESAHRA	AH. CHABBI	54	10	PROPRIETAIRE
T. BENSAD	8 RIMEL EL JANOUB	AB. ATALLAH	54	5	PROPRIETAIRE
S. ROUICHI	9 GHAZALET SERSOU	T. LAZREG	54	12	PROPRIETAIRE
S. BENALIA	10 LAM'AA	JJ/ S. ATALLAH	54	8	PROPRIETAIRE
AD. LAGHOUAG	11 EL YASMINE	O. CHEBBAH	54	4	PROPRIETAIRE
A. BEYAT	12 TAMOUH ZEN	A. AIDA	54	9	A. AIDA
H. DJAIET	13 GHAZALET ESSAHRA (0)	D. BOUBAKRI	52	7	PROPRIETAIRE

même s'en méfier. Le parcours du jour lui est favorable pour se défendre honorablement.

Conclusion : Une priorité.

9 - GHAZALET SERSOU

T. LAZREG 54 kg
02-05-2025 1.500 m 9ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
28-09-2025 1.000 m 4ème
SH. BENYETTOU 56 kg 12 pts
03-10-2025 1.400 m 5ème
SH. BENYETTOU 56 kg 13 pts
18-10-2025 1.100 m 2ème
MS. AIDA 55 kg 13 pts
29-10-2025 1.300 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 55 kg 15 pts
Elle ne doit pas être négligée à cause de son manque de compétition. Sa participation à l'arrivée est assurée d'autant qu'elle est bien montée sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.

10 - LAM'AA

JJ/ S. ATALLAH 54 kg
31-01-2024 1.100 m 10ème
S. BENYETTOU 55 kg 15 pts
04-02-2024 1.200 m 8ème
F. CHAABI 55 kg 12 pts
16-02-2024 1.100 m 2ème
AB. ATALLAH 55 kg 17 pts
28-12-2025 1.100 m 17ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 18 pts

08-03-2026 1.000 m 10ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre dans cette confrontation. Ses chances sont pratiquement nulles à cause de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

11 - EL YASMINE

O. CHEBBAH 54 kg
04-03-2026 1.100 m 11ème
A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts
01-04-2026 1.000 m 11ème
A. LAGHOUAG 55 kg 15 pts
06-05-2026 1.200 m 11ème
A. LAGHOUAG 55 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m retirée
A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts
20-08-2026 1.200 m 11ème
M. HARECHE 51 kg 12 pts
Elle n'a montré aucune valeur suffisante depuis son premier pas aux courses hippiques.
La monte de O. Chebbah n'y peut rien contre sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

12 - TAMOUH ZEN

A. AIDA 54 kg
01-08-2025 1.200 m 11ème
AB. AIDA 58 kg 12 pts
17-09-2025 1.500 m 14ème
A. HADDOUCHE 55 kg 17 pts
17-10-2025 1.500 m 13ème

A. HEBRI 56 kg 13 pts
01-05-2026 1.200 m 10ème
A. AIDA 55 kg 12 pts
19-08-2026 1.000 m 8ème
MA. AIDA 53 kg 12 pts
Le changement de monte convient à sa participation dans cette course, ce qui pourrait bien avantager ses chances pour effacer ses derniers échecs.

Conclusion : Une possibilité.

13 - GHAZALET ESSAHRAA

D. BOUBAKRI 52 kg
01-10-2024 1.300 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts
11-10-2024 1.000 m 1ère T.N.C
A. YAHIAOUI 55 kg 18 pts
16-06-2025 1.200 m 2ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
25-06-2025 1.100 m 8ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
16-11-2025 1.400 m 9ème
I. GRAOUI 56 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit malgré ses dernières tentatives qui ont eu lieu sur 1.100 et 1.400m. A retenir en très bonne place parmi les cinq premiers.
Conclusion : Une priorité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Laghouat
Samedi 29/08/2026

Paris QUARTE-QUINTE

3 - 12 - 2 - 4 - 1

QUARTE

G: 1.000 DA P: 100 DA

QUINTE

G: 4.200 DA P: 100 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

8 - 7 - 9 - 13 - 4

Possibilités: 3 - 5

Champ F : 8 - 7 - 9 - X

Champ F : 8 - 7 - X - X

Champ D : 8 - 7 - X - X

8 - 7 - 13 - 9 - 4 - 5

PARI QUINTE

8 - 7 - 9 - 13 - 4 - 3

Possibilités: 5 - 12

Champ F : 8 - 7 - 9 - 13 - X

Champ F : 8 - 7 - 9 - X - 4

Champ D : 8 - 7 - 9 - X - X

8 - 7 - 13 - 9 - 4 - 5 - 12

